

5.

COMPTES CONSOLIDÉS 2020 *

5.1.	COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS	251	5.6.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	257
5.2.	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	252	5.7.	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020	308
5.3.	BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS	253	5.7.1.	Sociétés consolidées par intégration globale	308
5.4.	TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	254	5.7.2.	Sociétés consolidées par mise en équivalence	311
5.5.	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS	256	5.8.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	312

* Ces informations font partie intégrante du Rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

L'Oréal S.A. est une Société française, dont le siège se trouve en France et qui exerce une activité commerciale spécifique à ce pays.

En parallèle, L'Oréal S.A. exerce une fonction de holding et de coordination stratégique d'une part et scientifique, industrielle et marketing du Groupe L'Oréal dans le monde d'autre part.

Les filiales développent l'activité du Groupe dans leur pays ou zone d'implantation. À ce titre, elles déterminent la stratégie dans leur marché, font les choix les plus adaptés, fabriquent ou font fabriquer, et commercialisent les produits qu'elles décident de vendre sur leur marché.

La quasi-totalité des filiales est rattachée à L'Oréal S.A. avec un pourcentage de détention ou de contrôle de 100 % ou avoisinant.

Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats du Groupe L'Oréal dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés a été intégré à la fin de ce chapitre.

5.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2020	2019	2018
Chiffre d'affaires	3.1	27 992,1	29 873,6	26 937,4
Coût des ventes		- 7 532,3	- 8 064,7	- 7 331,6
Marge brute		20 459,8	21 808,9	19 605,8
Frais de recherche et innovation		- 964,4	- 985,3	- 914,4
Frais publi-promotionnels		- 8 647,9	- 9 207,8	- 8 144,7
Frais commerciaux et administratifs		- 5 638,5	- 6 068,3	- 5 624,7
Résultat d'exploitation	3.1	5 209,0	5 547,5	4 922,0
Autres produits et charges	4	- 709,0	- 436,5	- 94,7
Résultat opérationnel		4 500,0	5 111,0	4 827,3
Coût de l'endettement financier brut		- 79,2	- 75,4	- 34,8
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		19,8	28,7	47,9
Coût de l'endettement financier net		- 59,4	- 46,7	13,1
Autres produits et charges financiers	9,4	- 36,5	- 16,0	- 15,0
Dividendes Sanofi		372,4	363,0	358,3
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		4 776,5	5 411,4	5 183,7
Impôts sur les résultats	6	- 1 209,8	- 1 657,2	- 1 284,3
Résultat net des sociétés mises en équivalence		0,9	1,0	0,1
Résultat net		3 567,6	3 755,2	3 899,5
Dont :				
● part du groupe		3 563,4	3 750,0	3 895,4
● part des minoritaires		4,2	5,2	4,1
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)		6,37	6,70	6,96
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)		6,34	6,66	6,92
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	11,4	7,33	7,78	7,13
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	11,4	7,30	7,74	7,08

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

État du résultat global consolidé

5.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	2020	2019	2018
Résultat net consolidé de l'exercice		3 567,6	3 755,2	3 899,5
Couverture des flux de trésorerie		129,1	2,9	- 60,3
Réserves de conversion		- 790,2	188,2	126,4
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		- 23,3	- 1,9	14,8
Éléments recyclables en résultat		- 684,4	189,2	80,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	9.3	- 1 269,1	1 650,6	450,5
Gains et pertes actuariels	11.3	- 225,6	- 327,7	- 58,5
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		97,8	29,7	0,5
Éléments non recyclables en résultat		- 1 396,9	1 352,6	392,5
Autres éléments du résultat global		- 2 081,3	1 541,8	473,4
Résultat global consolidé		1 486,3	5 297,0	4 372,9
Dont :				
• part du groupe		1 482,1	5 291,9	4 368,7
• part des minoritaires		4,2	5,1	4,2

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Couverture des flux de trésorerie	- 23,3	- 1,9	14,8
Éléments recyclables en résultat	- 23,3	- 1,9	14,8
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	40,4	- 51,7	- 14,0
Gains et pertes actuariels	57,4	81,4	14,5
Éléments non recyclables en résultat	97,8	29,7	0,5
TOTAL	74,5	27,8	15,4

5.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

| Actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Actifs non courants		29 046,8	29 893,3	25 991,2
Écarts d'acquisition	7.1	10 514,2	9 585,6	9 597,1
Autres immobilisations incorporelles	7.2	3 356,3	3 163,8	3 087,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 525,3	1 892,3	-
Immobilisations corporelles	3.2	3 225,2	3 644,3	3 624,6
Actifs financiers non courants	9.3	9 604,8	10 819,1	9 100,5
Titres mis en équivalence	8	11,1	10,9	9,0
Impôts différés actifs	6.3	809,9	777,3	572,7
Actifs courants		14 560,1	13 916,5	12 466,3
Stocks	3.3	2 675,8	2 920,8	2 821,9
Créances clients	3.3	3 511,3	4 086,7	3 983,2
Autres actifs courants	3.3	1 732,7	1 474,9	1 509,1
Impôts sur les bénéfices		234,4	148,1	160,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	6 405,9	5 286,0	3 992,0
TOTAL		43 606,9	43 809,8	38 457,5

| Passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux propres	11	28 998,8	29 426,0	26 933,6
Capital		112,0	111,6	112,1
Primes		3 259,8	3 130,2	3 070,3
Autres réserves		18 642,5	16 930,9	15 952,5
Autres éléments du résultat global		4 304,5	5 595,8	4 242,1
Réserves de conversion		- 889,2	- 99,2	- 287,4
Actions auto-détenues		-	-	- 56,5
Résultat net part du groupe		3 563,4	3 750,0	3 895,4
Capitaux propres – part du groupe		28 993,0	29 419,3	26 928,4
Intérêts minoritaires		5,8	6,7	5,2
Passifs non courants		3 478,0	3 515,3	1 412,2
Provisions pour retraites et autres avantages	5.4	1 013,5	772,9	388,9
Provisions pour risques et charges	12.1	56,8	56,9	47,6
Passifs d'impôts non courants	6	397,9	310,2	288,5
Impôts différés passifs	6.3	706,6	737,7	673,7
Emprunts et dettes financières non courants	9.1	8,5	9,6	13,5
Dettes financières de location – part non courante	9.1	1 294,7	1 628,0	-
Passifs courants		11 130,1	10 868,5	10 111,6
Dettes fournisseurs		4 764,5	4 658,4	4 550,0
Provisions pour risques et charges	12.1	1 224,7	1 117,8	979,8
Autres passifs courants	3.4	3 682,5	3 508,5	3 138,9
Impôts sur les bénéfices		215,1	334,8	215,1
Emprunts et dettes financières courants	9.1	856,4	841,2	1 227,8
Dettes financières de location – part courante	9.1	386,9	407,9	-
TOTAL		43 606,9	43 809,8	38 457,5

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Tableaux des variations des capitaux propres consolidés

5.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2017	559 747 963	112,1	2 935,3	18 343,3	3 895,0	- 56,5	- 413,5	24 815,7	2,8	24 818,5
Changement de méthode comptable au 01.01.2018				- 12,0				- 12,0	- 0,9	- 12,9
Situation au 01.01.2018 ⁽¹⁾	559 747 963	112,1	2 935,3	18 331,3	3 895,0	- 56,5	- 413,5	24 803,7	1,9	24 805,6
Résultat net consolidé de l'exercice				3 895,4				3 895,4	4,1	3 899,5
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 45,3			- 45,3	- 0,2	- 45,5
<i>Réserves de conversion</i>							114,5	114,5	0,3	114,8
<i>Hyperinflation</i>							11,6	11,6		11,6
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 45,3		126,1	80,8	0,1	80,9
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					436,5			436,5		436,5
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 44,0			- 44,0		- 44,0
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					392,5			392,5	-	392,5
Résultat global consolidé				3 895,4	347,2		126,1	4 368,7	4,2	4 372,9
Augmentation de capital	2 375 378	0,5	135,0	- 0,2				135,3		135,3
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,5		- 498,9		499,4		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 006,6				- 2 006,6	- 3,8	- 2 010,4
Rémunérations payées en actions				126,4				126,4		126,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 2 497 814					- 499,4		- 499,4		- 499,4
Variations de périmètre				- 2,9				- 2,9	2,9	
Autres variations				3,4	- 0,1			3,3		3,3
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 928,4	5,2	26 933,6
Changement de méthode comptable au 01.01.2019				- 81,5				- 81,5		- 81,5
Situation au 01.01.2019 ⁽²⁾	559 625 527	112,1	3 070,3	19 766,3	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 847,0	5,2	26 852,2
Résultat net consolidé de l'exercice				3 750,0				3 750,0	5,2	3 755,2
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					1,1			1,1	- 0,1	1,0
<i>Réserves de conversion</i>							174,1	174,1		174,1
<i>Hyperinflation</i>							14,1	14,1	0,0	14,1
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					1,1		188,2	189,3	- 0,1	189,2
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 598,9			1 598,9		1 598,9
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 246,3			- 246,3		- 246,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 352,6			1 352,6	-	1 352,6
Résultat global consolidé				3 750,0	1 353,7		188,2	5 291,9	5,1	5 297,0
Augmentation de capital	1 491 678	0,3	59,9	- 0,1				60,0		60,0
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,8		- 803,0		803,8		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 176,7				- 2 176,7	- 3,6	- 2 180,3
Rémunérations payées en actions				144,4				144,4		144,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 3 000 000					- 747,3		- 747,3		- 747,3
Engagement de rachat de titres de minoritaires								-		-
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				- 0,1				- 0,1		- 0,1
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 680,9	5 595,8	0,0	- 99,2	29 419,3	6,7	29 426,0

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (note 1).

(2) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de con- version	Capitaux propres par du groupe	Intérêts mino- ritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 681,0	5 595,8		- 99,2	29 419,3	6,7	29 426,0
Résultat net consolidé de l'exercice				3 563,4				3 563,4	4,2	3 567,6
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					105,6			105,6	0,2	105,8
<i>Réserves de conversion</i>							- 801,8	- 801,8	- 0,3	- 802,1
<i>Hyperinflation</i>							11,9	11,9		11,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					105,6		- 789,9	- 684,3	- 0,1	- 684,4
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					- 1 228,8			- 1 228,8		- 1 228,8
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 168,1			- 168,1		- 168,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					- 1 396,9			- 1 396,9		- 1 396,9
Résultat global consolidé				3 563,4	- 1 291,3		- 789,9	1 482,1	4,2	1 486,3
Augmentation de capital	1 754 375	0,4	129,6	- 0,2				129,8		129,8
Annulation d'actions auto-détenues										
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 172,6				- 2 172,6	- 4,9	- 2 177,5
Rémunérations payées en actions				129,7				129,7		129,7
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus										
Engagement de rachat de titres de minoritaires										
Variations de périmètre										
Autres variations				4,8				4,8	- 0,1	4,7
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5		- 889,1	28 993,0	5,8	28 998,8

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés

5.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	2020	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		3 563,4	3 750,0	3 895,4
Intérêts minoritaires		4,2	5,2	4,1
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		2 028,1	1 958,3	1 109,3
• variation des impôts différés	6.1	- 10,1	- 42,5	43,0
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites	5.5	129,7	144,4	126,4
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		3,6	- 14,0	- 2,7
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		5,8	1,9	2,7
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		- 0,6	- 1,0	- 0,1
Marge brute d'auto-financement		5 724,1	5 802,3	5 178,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3.5	729,2	460,5	113,8
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		6 453,3	6 262,8	5 291,9
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 972,4	- 1 231,0	- 1 416,1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		26,6	16,6	5,6
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		- 66,5	- 65,9	61,0
Incidence des variations de périmètre	2.2	- 1 626,8	- 9,3	- 666,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 2 639,1	- 1 289,6	- 2 016,0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 2 190,6	- 2 221,1	- 2 061,4
Augmentation de capital de la société mère		129,7	60,0	135,3
Valeur de cession / (acquisition) des actions propres		-	- 747,3	- 499,4
Rachat d'intérêts minoritaires		-	-	-
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		- 74,8	- 354,9	62,3
Émission d'emprunts à long terme		-	-	-
Remboursement d'emprunts à long terme		- 3,6	- 0,6	- 4,3
Remboursement de la dette de location		- 451,8	- 425,8	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		- 2 591,1	- 3 689,6	- 2 367,5
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		- 103,2	10,5	36,9
Variation de trésorerie (A + B + C + D)		1 119,9	1 294,0	945,4
Trésorerie d'ouverture (E)		5 286,0	3 992,0	3 046,6
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A + B + C + D + E + F)	9.2	6 405,9	5 286,0	3 992,0

Les impôts sur les résultats payés s'élevaient à 1 316,3 millions d'euros, 1 534,3 millions d'euros et 1 098,4 millions d'euros pour les exercices 2020, 2019 et 2018.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élevaient à 32,4 millions d'euros, 21,6 millions d'euros et 35,3 millions d'euros pour les exercices 2020, 2019 et 2018.

Les dividendes reçus s'élevaient à 372,5 millions d'euros, 364,1 millions d'euros et 358,3 millions d'euros, respectivement pour les exercices 2020, 2019 et 2018. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élevaient à 574,1 millions d'euros (dont 44,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 570,8 millions d'euros (dont 54,4 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les exercices 2020 et 2019.

5.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1	Principes comptables	257	NOTE 10	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	293
NOTE 2	Principaux événements de la période	259	NOTE 11	Capitaux propres – Résultat par action	297
NOTE 3	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	261	NOTE 12	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	302
NOTE 4	Autres produits et charges opérationnels	269	NOTE 13	Engagements hors bilan	305
NOTE 5	Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel	270	NOTE 14	Transactions entre parties liées	305
NOTE 6	Impôts sur les résultats	278	NOTE 15	Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	306
NOTE 7	Actifs incorporels	280	NOTE 16	Opération d'acquisition/cession en cours	307
NOTE 8	Titres mis en équivalence	289	NOTE 17	Événements post-clôture	307
NOTE 9	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	289			

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), qui sont publiés au titre de l'exercice 2020, sont établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2020.

Le Conseil d'Administration a arrêté le 11 février 2021 les états financiers consolidés au 31 décembre 2020. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 20 avril 2021.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2020.

Contexte de clôture – Covid-19

L'année 2020 a été marquée par des mesures de confinement dans de nombreux pays au sein desquels L'Oréal opère. Dans ce contexte, l'activité a ralenti et le Groupe a mis en place des mesures très rigoureuses en matière de discipline budgétaire opérationnelle : gel des effectifs au niveau mondial, gel des voyages, réduction des dépenses non indispensables, révision approfondie des moyens-moteurs et des investissements.

Avec la propagation du virus Covid-19, l'une des priorités absolues de L'Oréal était d'apporter toute l'aide et la solidarité du Groupe partout où cela était possible. Ainsi, partout dans le monde, L'Oréal a choisi d'aider ses petits clients professionnels et petites parfumeries en différant le paiement des créances compte tenu des difficultés de trésorerie rencontrées, jusqu'à la reprise de leur activité. Le risque de crédit est couvert majoritairement par des polices d'assurance. Parmi les autres mesures, pour les fournisseurs les plus exposés, L'Oréal a raccourci les délais de paiement.

Des mesures sanitaires ont également été mises en place. En raison de leur caractère totalement exceptionnel au 1^{er} semestre, les coûts occasionnés par ces mesures ont été classés en *Autres produits et charges opérationnels*. L'Oréal a également isolé dans cette catégorie les coûts engendrés au cours du 1^{er} semestre par un arrêt total de l'activité lié aux confinements imposés par les autorités locales et ceci sur des périodes très précises. Ces coûts non reconductibles correspondent à l'impact financier exceptionnel supporté par le Groupe sur les périodes bien définies de « *lockdown* » (voir note 4). Ces deux types de coûts ne représentent en aucun cas l'effet total du ralentissement important de l'activité du Groupe dû à l'effet Covid-19.

Par ailleurs, au cours du premier semestre, le Groupe a obtenu un crédit syndiqué pour 3,6 milliards d'euros qui a été annulé de moitié sur le second semestre 2020. Il est non utilisé au 31 décembre 2020.

Amendement et interprétation appliqués en 2020 : IFRS 16 « Contrats de location »

Au 31 décembre 2020, le Groupe a finalisé l'analyse de la décision IFRS IC du 26 novembre 2019. Cette décision porte sur la durée de certains contrats de location (durée indéfinie ou durée contractuelle initiale courte et renouvelables par tacite reconduction) de même que sur la durée d'amortissement des agencements et installations indissociables du bien loué. Cette décision n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe.

Le Groupe a appliqué l'amendement d'IFRS 16, adopté par l'Union Européenne le 12 octobre 2020, relatif aux allègements de loyers liés à la Covid 19 réduisant les paiements de location dus au plus tard le 30 juin 2021. L'amendement permet de comptabiliser immédiatement en résultat les modifications au titre des allègements et non pas de manière étalée sur la durée du contrat.

Les impacts ne sont pas matériels au niveau du Groupe.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : IFRS 16 « Contrats de location »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les principaux changements induits par la norme sont les suivants :

- Comptabilisation des contrats de location simple à compter du 1^{er} janvier 2019 : tous les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif la dette locative (sommes des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée prévue de location.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette locative correspond au taux effectif annuel pour chaque contrat calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

- Le retraitement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

En millions d'euros		En millions d'euros	
ACTIF		PASSIF	
		Capitaux propres	- 82
Autres immobilisations incorporelles/corporelles	- 92	Impôts différés passifs	- 10
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 005	Dettes financières de location – part non courante	1 751
Impôts différés actifs	19	Autres passifs courants	- 129
Autres actifs courants	2	Dettes financières de location – part courante	404
TOTAL	1 934	TOTAL	1 934

Changement d'interprétation comptable appliquée au 1^{er} janvier 2019 : Application d'IFRIC 23

L'application depuis le 1^{er} janvier 2019 de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » a conduit à reclasser les provisions fiscales incertaines en *Passifs d'impôts non courants*.

Changement de méthode comptable appliquée au 1^{er} janvier 2018 : IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le principal changement identifié concerne les relations du Groupe avec les distributeurs pour lesquels il a été considéré que le distributeur agissait en tant qu'agent et non pour son propre compte (principal). Le chiffre d'affaires est désormais comptabilisé lors de la vente des produits au client final.

La norme est appliquée de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale en capitaux propres à la date du 1^{er} janvier 2018. L'impact de cette nouvelle méthode comptable est non matériel sur le compte de résultat et se traduit sur l'exercice 2018 par une augmentation de 28,2 millions d'euros du chiffre d'affaires compensé par une augmentation des charges de même montant.

Ce changement a entraîné une minoration des capitaux propres de 12,9 millions d'euros en contrepartie d'une majoration des stocks de 5,2 millions d'euros, d'une augmentation de l'impôt différé actif de 1,7 million d'euros et des autres passifs de 19,8 millions d'euros.

L'Oréal a fait le choix de la méthode rétrospective simplifiée.

L'option d'évaluer le droit d'utilisation en déterminant leur valeur comptable depuis la date de début du contrat de location a été utilisée pour la quasi-totalité des contrats.

- Les contrats de location capitalisés sont à 95 % des contrats de location immobilière, qu'il s'agisse des sièges sociaux des pays, des boutiques ou des centrales de distribution. Les autres natures de contrats de location concernent les flottes de véhicules, matériels de manutention traditionnels ainsi que des outils et équipement packaging.
- Les contrats de faible valeur ainsi que les contrats se terminant dans l'année 2019 n'ont pas été retenus dans le scope.
- Lors de la comptabilisation initiale, il est constaté des impôts différés.

1.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la durée des contrats de location, les provisions, les passifs d'impôts non courants, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère L'Oréal exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés du Groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées par mise en équivalence conformément à IFRS 11.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

1.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste Réserves de conversion, pour la part revenant au Groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers.

1.4. Évaluation des écarts d'acquisition en devises

Les écarts d'acquisition dégagés sur des sociétés étrangères sont considérés comme des actifs et passifs de la société étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entité et convertis au cours de clôture. Les écarts d'acquisition constatés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 ont été conservés en euros.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Année 2020

Acquisitions

Le 31 mars 2020, L'Oréal a finalisé l'acquisition des marques et des parfums Mugler et Azzaro du groupe Clarins pour un montant en numéraire de 1,3 milliard d'euros net de trésorerie acquise.

Cette acquisition est consolidée par Intégration globale à compter de cette date.

Le 18 juin 2020, L'Oréal a annoncé l'acquisition de Thayers Natural Remedies, une marque américaine de soin de la peau. La marque sera intégrée dans la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.

La stratégie de distribution, initialement dans un réseau de magasins de produits naturels, a évolué vers une approche multicanale qui comprend aujourd'hui la grande distribution, les distributeurs de produits spécialisés, les *drugstores* et la distribution en ligne. En 2019, Thayers a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions de dollars. L'acquisition a été finalisée le 31 juillet 2020 et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 1,7 milliard d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit provisoirement en date d'acquisition respectivement à 1 464,1 millions d'euros pour Azzaro et Mugler et 303,4 millions d'euros pour Thayers.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2020 s'élève respectivement à 275,7 millions d'euros et 34,9 millions d'euros.

Cession

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque Roger & Gallet, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le holding d'investissement français Impala pour la cession de cette marque.

Fondée en 1862 à Paris, Roger & Gallet est issue de l'univers de la Parfumerie Apothicaire, s'inspirant de l'art de vivre à la française. Intégrée au sein de L'Oréal depuis 2008 suite à l'acquisition d'Yves Saint Laurent Beauté, Roger & Gallet propose un catalogue riche de fragrances déclinées autour du parfum, de la toilette et du soin. En 2018, la marque a généré un chiffre d'affaires de 52 millions d'euros.

Le 29 juin 2020, L'Oréal et le holding d'investissement français Impala ont annoncé avoir finalisé la cession de la marque Roger & Gallet.

2.1.2. Année 2019

Acquisition

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition significative au cours de l'exercice 2019.

2.1.3. Année 2018

Acquisitions

Le 16 mars 2018, L'Oréal a annoncé l'acquisition de 100 % de ModiFace, société Canadienne de renommée mondiale leader dans les domaines de la réalité augmentée et intelligence artificielle appliquées à la beauté. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'accélération digitale du Groupe L'Oréal, dont l'un des objectifs est de doter ses 35 marques internationales des technologies les plus innovantes en matière de services et d'expérience beauté. Fondée par Parham Aarabi à Toronto en 2007, ModiFace a développé des technologies de pointe d'essai virtuel 3D de maquillage, coloration et diagnostic de peau en utilisant des savoir-faire propriétaires de « tracking » du visage et de rendu couleur. ModiFace emploie près de 70 ingénieurs, chercheurs et scientifiques qui ont publié plus de 200 articles scientifiques et déposé une trentaine de brevets. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 15 mars 2018.

Le 2 mai 2018, L'Oréal a annoncé l'acquisition de 100 % de Nanda Co. Ltd., l'affaire coréenne de maquillage et de mode lifestyle fondée par Kim So-Hee à Séoul en 2004. Stylenanda, qui a démarré dans l'univers de la mode, est devenue depuis une société dont le fer de lance est sa marque de maquillage 3CE, qui représente aujourd'hui plus de 70 % de son activité. Avec un chiffre d'affaires de 127 millions d'euros en 2017 et près de 400 collaborateurs, l'entreprise est présente aujourd'hui en Corée et au Japon, et a étendu ses activités commerciales à Hong Kong, à Singapour, en Malaisie et en Thaïlande. Stylenanda est une marque très recherchée par les millennials en Corée comme en Chine. Elle est vendue sur un modèle de distribution multicanal qui inclut le e-commerce, les magasins spécialisés, les grands magasins et les boutiques duty free. L'acquisition a été finalisée le 20 juin 2018 après l'approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Le 25 mai 2018, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Pulp Riot, la marque de coloration professionnelle lancée par David et Alexis Thurston aux États-Unis en juin 2016. Depuis son lancement, Pulp Riot a transformé le marché professionnel en créant des contenus avant-gardistes, et en utilisant les médias sociaux pour inspirer et éduquer les stylistes dans le monde. À ce jour, Pulp Riot compte plus de 675 000 *followers* sur Instagram. Avec un chiffre d'affaires de 11 millions de dollars US en 2017, Pulp Riot est distribué aux États-Unis principalement par SalonCentric. La marque a également commencé son déploiement international. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 25 mai 2018.

Le 1^{er} août 2018, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition de la société allemande Logocos Naturkosmetik AG, pionnière dans le domaine des cosmétiques naturels avec des marques comme Logona et Sante. Toutes les marques de cette société sont *vegan* et certifiées bio avec une gamme de produits à base d'extraits de plantes et ingrédients naturels issus de l'agriculture biologique. Créée en 1978 par un naturopathe, Logocos Naturkosmetik est basée à Hanovre en Allemagne et emploie environ 340 personnes. En 2017, le chiffre d'affaires net était de 59 millions d'euros, réalisé en Allemagne et dans d'autres pays européens. L'acquisition a été finalisée le 17 octobre 2018 après approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le 1^{er} août 2018, L'Oréal a remis aux actionnaires de Holding STRP (Société des Thermes de La Roche-Posay) une offre irrévocable en vue de l'acquisition de la totalité des titres de la société. Le projet prévoit la cession préalable de l'activité hôtelière aux actionnaires actuels de Holding STRP et une exclusivité de négociation en faveur de L'Oréal. Créée en 1921, la STRP est la première station en Europe exclusivement dédiée aux affections dermatologiques. En 2017, l'activité thermale bénéficie à plus de 7 500 patients par an, générant un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros. L'acquisition a été

finalisée le 13 décembre 2018 après approbation des autorités réglementaires et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 805,1 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit respectivement à 601,8 millions d'euros et 160,4 millions d'euros.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2018 s'élève respectivement à 219,9 millions d'euros et 39,9 millions d'euros.

2.2. Incidences des variations de périmètre dans le tableau de flux de trésorerie

Pour 2020, elles concernent essentiellement les acquisitions d'Azzaro-Mugler et Thayers Natural Remedies.

Pour 2019, l'impact des acquisitions n'est pas significatif.

Pour 2018, elles concernent essentiellement les acquisitions de Stylenanda, Pulp Riot, ModiFace, Logocos et les Thermes La Roche-Posay.

2.3. Situation en Argentine

L'Argentine est considérée comme une économie hyperinflationniste à compter du 1^{er} juillet 2018 et L'Oréal applique les dispositions de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes », à compter de cette date.

Selon IAS 29, les éléments non monétaires du bilan et le compte de résultat ont été retraités à l'aide d'un indice général des prix, de façon à être exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la clôture, et convertis au cours de change à la clôture. L'Argentine représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe.

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires, tout comme les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs, résultant en une sortie de trésorerie tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation.

Les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires lorsque les deux conditions suivantes sont remplies simultanément : la prestation n'est pas séparable de l'opération de vente du produit et il n'est pas possible d'estimer raisonnablement la juste valeur du coût de la prestation.

Les remises, ristournes, provisions pour retours et avantages accordés aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en se basant notamment sur les données statistiques issues de l'expérience passée et sur les conditions contractuelles.

Coût des ventes

Le coût de revient des ventes comprend principalement le coût de revient industriel des produits vendus, les coûts de distribution des produits aux clients y compris les frais de transports et de livraison des marchandises vers les clients, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de dépôts, ainsi que les coûts de dépréciation des stocks et les redevances versées à des tiers.

Frais de recherche et innovation

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase d'innovation sont activées en *Immobilisations incorporelles* uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le Groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre très important de projets d'innovation et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, L'Oréal considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Frais commerciaux et administratifs

Ils regroupent essentiellement les forces de vente et leur encadrement, les équipes marketing, les services administratifs ainsi que les frais généraux et les charges d'actions gratuites.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation correspond à la marge brute diminuée des frais de recherche et innovation, des frais publi-promotionnels et des frais commerciaux et administratifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens financés par des contrats de location sont comptabilisés à l'actif du bilan en *Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location*. La dette correspondante est inscrite au passif en *Dettes financières de location*.

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les *Autres passifs courants*.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

Constructions	10-40 ans
Matériels industriels	5-15 ans
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	3 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans

Les amortissements et dépréciations sont présentés au compte de résultat selon la destination de l'immobilisation.

Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur résiduelle n'a été considérée à l'issue des durées d'utilité présentées ci-dessus.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez L'Oréal tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client établi en

fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

Sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (*L'Oréal Professionnel*, *Kérastase*, *Redken*, *Matrix* et *PureOlogy*) :

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (*L'Oréal Paris*, *Garnier*, *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup*), et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (*Stylenanda*, *Essie*, *Dark and Lovely*, etc.) :

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (*Lancôme*, *Yves Saint Laurent Beauté*, *Giorgio Armani Beauty*, *Kiehl's*, *Urban Decay*, *Biotherm*, *Ralph Lauren*, *IT Cosmetics*, *Azzaro*, *Mugler*, *Helena Rubinstein*, *Valentino*, *Prada*, etc.) :

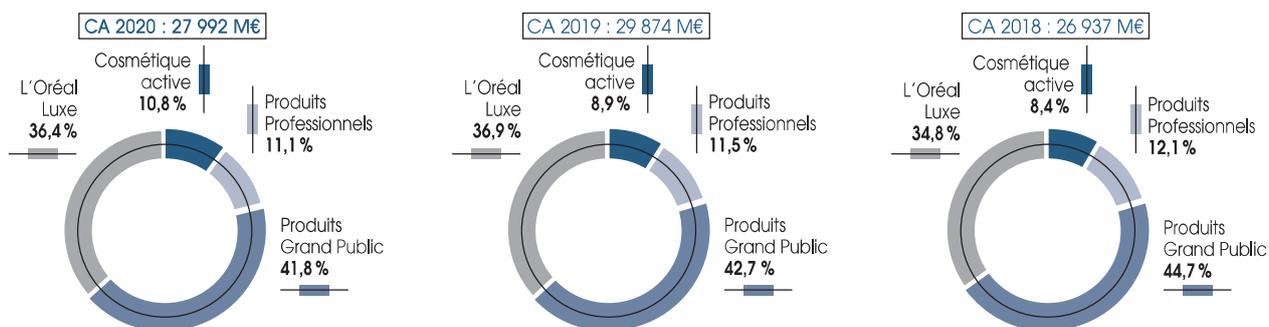
- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

Son portefeuille de marques très complémentaires (*Vichy*, *La Roche-Posay*, *CeraVe*, *SkinCeuticals*, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

L'évolution du chiffre d'affaires par Division sur les trois périodes se décline comme suit :



En millions d'euros	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
2020					
Produits Professionnels	3 097,3	581,7	2 962,6	63,1	198,8
Produits Grand Public	11 703,8	2 388,1	9 887,6	360,8	818,2
L'Oréal Luxe	10 179,9	2 275,9	8 773,4	277,2	545,9
Cosmétique Active	3 011,1	766,0	2 524,2	56,7	125,1
TOTAL DES DIVISIONS	27 992,1	6 011,6	24 147,7	757,8	1 688,1
Non alloué		- 802,6	1 042,6	167,4	198,4
GROUPE	27 992,1	5 209,0	25 190,3	925,2	1 886,4

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2019	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 441,9	691,6	3 506,1	85,7	191,4
Produits Grand Public	12 748,2	2 574,6	10 700,0	514,3	780,7
L'Oréal Luxe	11 019,8	2 493,7	7 941,7	514,4	592,9
Cosmétique Active	2 663,7	620,8	2 374,1	66,1	92,3
TOTAL DES DIVISIONS	29 873,6	6 380,7	24 521,8	1 180,5	1 657,3
Non alloué		- 833,2	1 077,6	142,4	199,6
GROUPE	29 873,6	5 547,5	25 599,5	1 322,9	1 856,9

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2018	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 262,5	651,5	3 378,8	84,1	142,9
Produits Grand Public	12 032,2	2 428,1	9 987,6	523,4	592,1
L'Oréal Luxe	9 367,2	2 072,4	7 000,3	588,4	413,0
Cosmétique Active	2 275,5	523,0	2 168,5	57,1	53,5
TOTAL DES DIVISIONS	26 937,4	5 675,0	22 535,2	1 253,0	1 201,5
Non alloué		- 753,1	838,0	151,7	114,8
GROUPE	26 937,4	4 922,0	23 373,2	1 404,7	1 316,3

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les clients, les stocks.

L'actif opérationnel se raccorde comme suit aux bilans 2020, 2019 et 2018 :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Actif opérationnel	25 190,3	25 599,5	23 373,2
Actifs financiers non courants	9 604,8	10 819,1	9 100,5
Titres mis en équivalence	11,1	10,9	9,0
Impôts différés actifs	809,9	777,3	572,7
Autres éléments courants	1 584,9	1 317,1	1 410,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 405,9	5 286,0	3 992,0
Actif non ventilé	18 416,6	18 210,3	15 084,3
TOTAL ACTIF	43 606,9	43 809,8	38 457,5

3.1.2. Informations par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

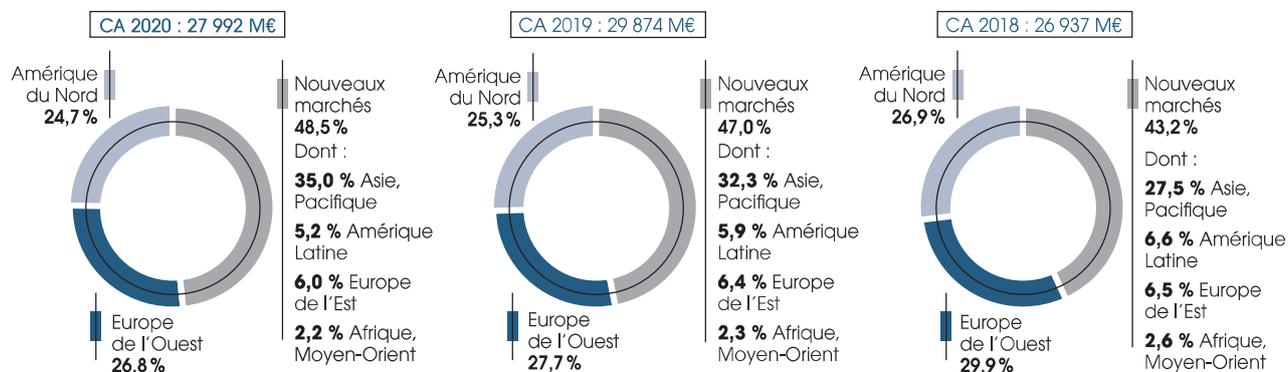
3.1.2.1. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

	2020		Croissance (en %)		2019		2018	
	En millions d'euros	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euros	Poids en %	En millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	7 514,0	26,8 %	- 9,2 %	- 9,1 %	8 277,1	27,7 %	8 065,1	29,9 %
Amérique du Nord	6 903,4	24,7 %	- 8,8 %	- 7,0 %	7 567,0	25,3 %	7 234,3	26,9 %
Nouveaux marchés	13 574,7	48,5 %	- 3,2 %	1,6 %	14 029,5	47,0 %	11 638,1	43,2 %
Asie, Pacifique	9 799,5	35,0 %	1,5 %	3,2 %	9 658,0	32,3 %	7 405,6	27,5 %
Amérique Latine	1 469,3	5,2 %	- 17,1 %	1,5 %	1 773,1	5,9 %	1 784,8	6,6 %
Europe de l'Est	1 685,3	6,0 %	- 11,8 %	- 4,2 %	1 909,7	6,4 %	1 754,2	6,5 %
Afrique, Moyen-Orient	620,6	2,2 %	- 9,9 %	- 5,0 %	688,7	2,3 %	693,5	2,6 %
GROUPE	27 992,1	100,0 %	- 6,3 %	- 3,6 %	29 873,6	100,0 %	26 937,4	100,0 %

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

L'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique sur les trois périodes se décline comme suit :



3.1.2.2. Ventilation de l'actif opérationnel et des investissements consolidés par zone géographique

En millions d'euros	2020		2019		2018	
	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels
Europe de l'Ouest	10 856,7	326,9	9 829,6	480,6	9 246,8	615,4
Amérique du Nord	6 991,0	193,7	7 789,0	332,3	7 317,6	293,9
Nouveaux marchés	6 300,0	237,2	6 903,2	367,6	5 970,8	343,7
Non alloué	1 042,6	167,4	1 077,6	142,4	838,0	151,7
GROUPE	25 190,3	925,2	25 599,5	1 322,9	23 373,2	1 404,7

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier

En millions d'euros	2020	2019	2018
Soins de la peau et solaire	11 051,7	10 453,1	8 557,4
Maquillage	5 969,3	7 854,3	7 383,0
Soins capillaires	4 254,3	4 460,9	4 358,3
Coloration	2 971,6	3 032,1	2 949,7
Parfums	2 528,7	2 770,4	2 495,2
Autres	1 216,5	1 302,8	1 193,8
GROUPE	27 992,1	29 873,6	26 937,4

3.2. Dotations aux amortissements et Immobilisations corporelles

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles s'élevaient à 1 616,9 millions d'euros, 1 616,8 millions d'euros et 1 095,3 millions d'euros respectivement pour 2020, 2019 et 2018.

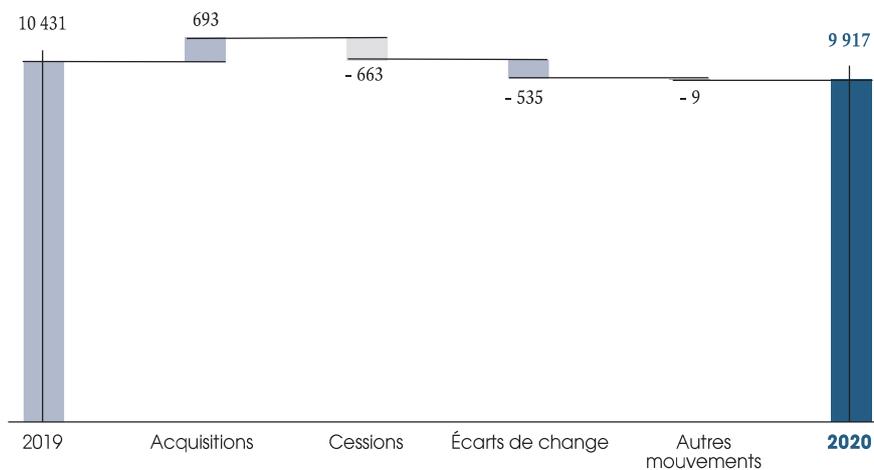
3.2.2. Immobilisations corporelles

En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2020
Terrains et constructions	2 333,3	47,2	- 24,9	- 101,0	80,3	2 334,7
Installations techniques, matériel et outillage	3 735,3	163,1	- 120,3	- 175,4	37,1	3 639,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 358,1	221,0	- 420,2	- 144,4	81,8	2 096,4
Autres immobilisations corporelles et en-cours	2 004,3	262,1	- 97,5	- 114,4	- 207,8	1 846,8
Valeurs brutes	10 431,1	693,4	- 662,9	- 535,2	- 8,6	9 917,6
Terrains et constructions	1 218,7	79,4	- 19,3	- 38,1	10,5	1 251,2
Installations techniques, matériel et outillage	2 732,6	259,2	- 119,3	- 115,0	- 56,9	2 700,6
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 774,4	408,2	- 415,4	- 113,9	11,6	1 664,9
Autres immobilisations corporelles	1 061,0	165,0	- 94,8	- 66,4	11,0	1 075,7
Amortissements et provisions	6 786,8	911,7	- 648,8	- 333,4	- 23,8	6 692,4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 644,3	- 218,3	- 14,1	- 201,8	15,2	3 225,2

(1) Il s'agit essentiellement des incidences des variations de périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

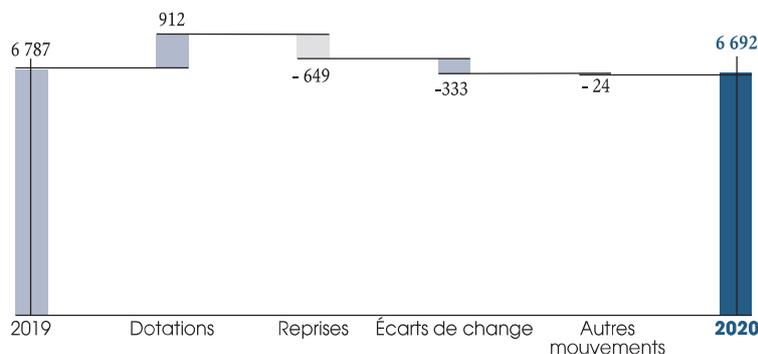
VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS BRUTES

(En millions d'euros)



VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(En millions d'euros)

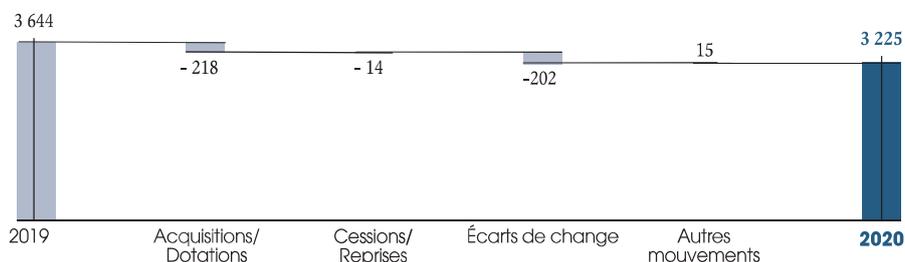


5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

VARIATIONS CORPORELLES NETTES

(En millions d'euros)



En millions d'euros	31.12.2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2019
2019						
Terrains et constructions	2 259,2	43,1	- 38,2	18,4	50,8	2 333,3
Installations techniques, matériel et outillage	3 585,1	158,3	- 129,6	38,0	83,5	3 735,3
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 147,8	372,2	- 247,4	43,0	42,5	2 358,1
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 922,1	384,0	- 76,8	25,8	- 250,8	2 004,3
Valeurs brutes	9 914,3	957,6	- 492,0	125,2	- 74,0	10 431,1
Terrains et constructions	1 169,9	77,1	- 33,3	6,8	- 1,8	1 218,7
Installations techniques, matériel et outillage	2 585,7	258,6	- 126,7	24,9	- 9,9	2 732,6
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 559,4	440,2	- 246,6	31,5	- 10,1	1 774,4
Autres immobilisations corporelles	974,7	168,3	- 75,6	13,5	- 19,9	1 061,0
Amortissements et provisions	6 289,7	944,2	- 482,2	76,8	- 41,7	6 786,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 624,6	13,4	- 9,8	48,4	- 32,4	3 644,3

(1) Il s'agit essentiellement d'actifs liés à la remise en états de locaux reclassés en droit d'utilisation suite à l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 pour 33 millions d'euros et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

En millions d'euros	31.12.2017	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2018
2018						
Terrains et constructions	2 161,7	43,9	- 19,7	- 5,6	78,7	2 259,2
Installations techniques, matériel et outillage	3 439,2	142,0	- 77,8	4,9	76,8	3 585,1
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 981,6	345,5	- 233,9	17,4	37,2	2 147,8
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 708,1	369,4	- 60,9	14,4	- 108,9	1 922,1
Valeurs brutes	9 290,7	900,8	- 392,2	31,2	83,9	9 914,3
Terrains et constructions	1 099,9	76,2	- 19,7	2,1	11,5	1 169,9
Installations techniques, matériel et outillage	2 402,2	252,3	- 78,2	8,6	0,8	2 585,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 369,9	410,9	- 231,3	11,6	- 1,7	1 559,4
Autres immobilisations corporelles	847,6	161,3	- 60,6	9,6	16,8	974,7
Amortissements et provisions	5 719,6	900,6	- 389,8	31,9	27,4	6 289,7
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 571,1	0,1	- 2,4	- 0,7	56,5	3 624,6

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

Les immobilisations corporelles comprennent des contrats de location-financement pour les montants suivants :

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019 ⁽¹⁾	31.12.2018
Terrains et constructions	-		11,2
Installations techniques, matériel et outillage	-		-
Autres immobilisations corporelles et en-cours	-		22,4
VALEURS BRUTES	-		33,6
Amortissements	-		22,4
VALEURS NETTES	-		11,2

(1) À compter de l'application d'IFRS 16, les contrats de location-financement ont été reclassés en Droits d'utilisation.

3.2.3. Contrats de location

3.2.3.1. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi, par nature d'actif sous-jacent :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020 Net	Dont amortissements et dépréciations ⁽¹⁾ 2020	31.12.2019 Net	01.01.2019 Net
Constructions	1 101,2	260,9	1 291,2	1 286,7
Boutiques	293,3	181,8	445,1	547,4
Droit au bail	34,5	11,7	49,0	60,0
Autres	96,3	18,1	106,9	111,3
DROITS D'UTILISATION	1 525,3	472,5	1 892,3	2 005,4

(1) Dont 466,6 millions d'euros au titre de l'amortissement de la période.

3.2.3.2. Dette financière de location

Les dettes locatives se décomposent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019
Dettes locatives à plus de 5 ans	299,9	465,7
Dettes locatives entre 1 et 5 ans	994,8	1 162,3
Dettes locatives à moins d'1 an	386,9	407,9
DETTES LOCATIVES	1 681,6	2 035,9

3.3. Stocks – Clients – Autres actifs courants

3.3.1. Stocks

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Produits finis et marchandises	2 492,2	2 724,0	2 599,5
Matières premières, articles de conditionnement et en cours	643,4	605,7	594,3
Valeurs brutes	3 135,6	3 329,7	3 193,8
Provisions pour dépréciation	459,8	409,0	371,9
STOCKS ET EN-COURS NETS	2 675,8	2 920,8	2 821,9

3.3.2. Créances clients

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Valeur brute	3 565,4	4 133,5	4 032,7
Provisions pour dépréciation	54,1	46,8	49,4
VALEUR NETTE	3 511,3	4 086,7	3 983,2

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

En conséquence, le risque de non-recouvrement des créances clients est minimisé d'autant, ce que traduit le niveau de provisionnement qui reste inférieur à 2 % des créances brutes à fin 2020.

3.3.3. Autres actifs courants

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Créances fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	639,0	616,0	617,9
Charges constatées d'avance	452,2	365,9	338,5
Instruments dérivés	183,0	49,2	175,6
Actifs financiers courants	6,7	23,3	23,1
Autres actifs courants	451,8	420,4	354,0
TOTAL	1 732,7	1 474,9	1 509,1

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

3.4. Autres passifs courants

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	1 533,8	1 586,8	1 406,6
Clients créditeurs	1 244,5	1 128,2	1 026,0
Dettes sur immobilisations	385,1	434,5	279,9
Instruments dérivés	94,9	123,6	182,5
Autres passifs courants	424,3	235,4	243,9
TOTAL	3 682,5	3 508,5	3 138,9

3.5. Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Elles s'élèvent à 729,2 millions d'euros, 460,5 millions d'euros et 113,8 millions d'euros respectivement pour l'exercice 2020, 2019 et 2018 et se ventilent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2020	2019	2018
Stocks	101,9	- 53,8	- 292,8
Clients	315,3	- 59,6	- 83,1
Fournisseurs	345,3	110,7	392,9
Autres créances et dettes	- 33,3	463,2	96,8
TOTAL	729,2	460,5	113,8

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

Autres produits et charges

Le poste *Autres produits et charges* inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée.

Le coût des opérations de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 3,5	14,0	2,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 89,8	- 142,8	-
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 382,1	- 120,2	- 85,1
Autres ⁽⁴⁾	- 233,5	- 187,5	- 12,3
TOTAL	- 709,0	- 436,5	- 94,7

(1) Dont :

- en 2020, principalement la moins-value de cession de Roger & Gallet pour - 2,7 millions d'euros (après impairment constaté au 31 décembre 2019 sur les actifs incorporels pour 62 millions d'euros) ;
- en 2019, 11 millions d'euros de plus-value de cession immobilière en Allemagne.

(2) Dont :

- en 2020, la marque et l'écart d'acquisition résiduels de Clarisonic pour respectivement 63,6 millions d'euros et 24,6 millions d'euros en raison de l'arrêt de la marque ;
- en 2019, la marque et l'écart d'acquisition de Clarisonic et Roger & Gallet pour respectivement 80 millions d'euros et 59 millions d'euros.

(3) Dont :

- en 2020, la réorganisation des structures de distribution de la Division Luxe en Amérique du Nord pour 96,3 millions d'euros et en Asie Pacifique pour 27,2 millions d'euros, le recentrage de certains circuits de distribution en Chine pour 27,8 millions d'euros, la réorganisation des structures organisationnelles et de distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe de l'Ouest pour 85,9 millions d'euros, la poursuite de la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 66,3 millions d'euros, le repositionnement des marques Decléor Carita et leur stratégie de commercialisation pour 22,5 millions d'euros ainsi que l'impact opérationnel de l'arrêt de la marque Clarisonic pour 18,9 millions d'euros ;
- en 2019, la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 76 millions d'euros, le recentrage de l'outil de production sur le Luxe essentiellement en France pour 11 millions d'euros, la réorganisation de la production Clarisonic aux US pour 8,6 millions d'euros, la réorganisation des structures de distribution, organisationnelles et comptables en Europe pour 9 millions d'euros ainsi que des compléments de coûts sur divers projets de restructuration 2018 essentiellement au Brésil pour 8,2 millions d'euros ;
- en 2018, le plan mondial de transformation de la Division Produits Professionnels pour 15,6 millions d'euros, la réorganisation du Brésil pour 26,8 millions d'euros, divers projets de restructuration des forces commerciales et structures opérationnelles en Europe de l'Ouest pour 19,3 millions d'euros, la rationalisation de la production et le recentrage de la distribution de la marque Decléor pour 12,1 millions d'euros ainsi que la fermeture de l'usine de production des masques de Canton en Chine pour 6,0 millions d'euros et l'arrêt de diverses marques sélectives en Malaisie et à Singapour pour 4,6 millions d'euros.

(4) Dont :

- en 2020, certains coûts spécifiques et identifiables liés aux conséquences de la crise sanitaire supportés sur le 1^{er} semestre incluant des coûts sanitaires incriments pour 27 millions d'euros (mesures complémentaires d'hygiène, mesures de protection pour les salariés, caméras thermiques...) et des coûts engendrés par un arrêt soudain et total de l'activité sur les périodes bien définies de « lock down » imposé par les autorités locales pour 43 millions d'euros liés aux points de vente en propre (principalement les salaires des conseillères de beauté et les coûts liés à l'amortissement des droits d'utilisation des boutiques nets des éventuelles subventions reçues des bailleurs) et pour 70 millions d'euros correspondant principalement aux salaires de la force de vente de la Division Produits Professionnels, des conseillères de beauté dans les Department stores de la Division Luxe et des forces de vente des Medical Doctors Interdits de visite aux États-Unis. Les frais relatifs aux acquisitions pour 24 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 20 millions d'euros ;
- en 2019, les frais relatifs aux acquisitions pour 6,1 millions d'euros, la revalorisation à la hausse de l'earn-out Stylenanda pour 56,5 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 55,8 millions d'euros ainsi que le rattrapage de participation suite à l'accord conclu avec l'administration fiscale française au titre des contrôles fiscaux 2014-2018 pour 56,7 millions d'euros ;
- en 2018, les frais relatifs aux acquisitions pour 17,3 millions d'euros ainsi que le réajustement à la baisse de l'earn-out d'Atelier Cologne pour - 3,8 millions d'euros.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

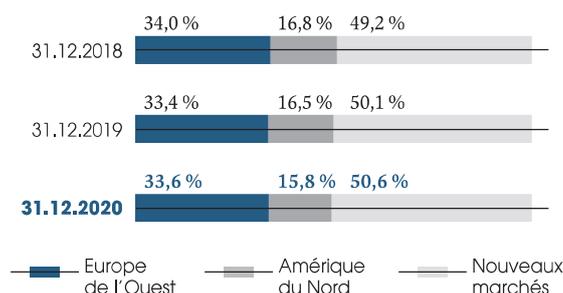
Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 5. Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel

5.1. Effectifs

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Europe de l'Ouest	28 654	29 402	29 256
Amérique du Nord	13 492	14 480	14 443
Nouveaux marchés	43 246	44 092	42 331
TOTAL ⁽¹⁾	85 392	87 974	86 030

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.



5.2. Frais de personnel

En millions d'euros	2020	2019	2018
Frais de personnel (charges sociales incluses) ⁽¹⁾	6 124,2	6 131,1	5 634,1

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.

Les frais de personnel incluent les coûts des charges de retraite (hors composante financière), les rémunérations liées aux actions gratuites ainsi que les impôts et taxes sur rémunérations.

5.3. Rémunération des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordés au Comité de Direction et au Conseil d'Administration se ventilent comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Jetons de présence	1,4	1,3	1,3
Salaires et avantages en nature y compris charges sociales	40,3	40,1	34,4
Charges de retraite	12,9	10,8	10,0
Charges d'actions gratuites	27,5	33,7	24,6
Éléments exceptionnels	-	-	3,2

Le nombre des dirigeants, membres du Comité de Direction, est de 20 membres au 31 décembre 2020 comme au 31 décembre 2019 contre 16 membres au 31 décembre 2018.

5.4. Avantages postérieurs à l'emploi, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Principes comptables

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les caractéristiques des régimes en vigueur au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les obligations conventionnelles prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques. Par ailleurs, il a été mis en place un régime de congé de fin de carrière ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies. Il existe de plus dans certaines sociétés du Groupe une couverture médicale partiellement prise en charge par le Groupe et bénéficiant aux retraités. Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle ;
- à l'étranger, lorsqu'il existe des régimes de retraites ou d'autres engagements spécifiques à prestations définies, les engagements actuariels correspondants, nets des fonds capitalisés affectés à leur couverture, sont également pris en charge.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice ;
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes ;
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit des fonds externes calculé sur la base du taux d'actualisation de l'obligation.

Ces deux derniers éléments représentent la composante financière de la charge de retraite. Cette dernière est ainsi présentée dans le Résultat financier dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Le Groupe utilise une approche granulaire simplifiée pour le calcul du coût des services rendus au cours de l'exercice. Cette approche simplifiée consiste à utiliser deux taux d'actualisation distincts pour le calcul de l'engagement et le coût des services rendus basés sur les durations des flux futurs de chacun de ces éléments. La charge financière est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'engagement aux obligations, aux actifs ainsi que le taux d'intérêt différencié au coût des services rendus au cours de l'exercice.

Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en capitaux propres.

Les écarts actuariels constatés sur les autres avantages tels que jubilés, médailles... sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat.

La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour retraites et autres avantages*.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les principales hypothèses moyennes pondérées se déclinent comme suit pour le Groupe :

En %	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Taux d'actualisation (engagement)	1,1 %	1,6 %	2,6 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	1,4 %	1,9 %	2,9 %
Taux de progression des salaires	3,4 %	3,5 %	3,6 %

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

	31.12.2020			31.12.2019			31.12.2018		
	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,3 %	4,2 %	2027	5,7 %	4,2 %	2027	5,7 %	4,2 %	2023

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations des émetteurs privés, de très bonne qualité de signature, de maturité correspondant à celle de l'engagement.

Le niveau de qualité retenu est apprécié par référence à la notation minimale AA-/Aa3 auprès de l'une des trois principales agences de notation financière.



5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Les taux d'actualisation se déclinent comme suit par zone géographique :

En %	2020	2019	2018
Moyenne pondérée tous pays sur base de l'engagement	1,1 %	1,6 %	2,6 %
Dont :			
Zone Euro			
Taux d'actualisation (engagement) ⁽¹⁾	0,5 %	0,9 %	1,9 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	0,6 %	1,0 %	2,1 %
États-Unis			
Taux d'actualisation (engagement)	2,0 %	2,8 %	4,0 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	2,3 %	3,0 %	4,3 %
Royaume-Uni			
Taux d'actualisation (engagement)	1,5 %	2,0 %	2,8 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	1,5 %	2,0 %	2,8 %

(1) La moyenne pondérée résulte pour 2020 d'un taux d'actualisation de 0,58 % pour les régimes de rente d'une durée moyenne de 21,09 ans et d'un taux de 0,34 % pour les régimes de capitaux d'une durée moyenne de 12,89 ans.

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 292,6 millions d'euros sur la zone euro, de 86,9 millions d'euros sur les États-Unis et de 85,7 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement prospectif des actifs de couverture sont alignés sur les taux d'actualisation.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

En %	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Actions ⁽¹⁾	35,2 %	33,9 %	33,1 %
Obligations	57,2 %	57,8 %	57,8 %
Immobilier ⁽²⁾	4,6 %	4,8 %	5,3 %
Placements monétaires	0,9 %	0,6 %	1,2 %
Divers	2,1 %	2,9 %	2,6 %
Totaux	100 %	100 %	100 %

(1) Dont actions L'Oréal : néant.

(2) Dont locaux occupés par l'entreprise : néant.

La répartition des actifs de couverture doit respecter des limites de placement entre les différentes catégories d'actifs et répondre à des critères de notation minimum pour les placements monétaires et les obligations.

Les variations durant les exercices 2020, 2019 et 2018 s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Solde au 31 décembre 2017	4 221,7	- 3 919,8	301,9
Coûts des services rendus au cours de la période	168,0	-	168,0
Effet de l'actualisation	96,6	-	96,6
Rendement attendu des fonds	-	- 88,7	- 88,7
Droits passés : créations/modifications de régimes	2,2	-	2,2
Réductions de régimes	- 24,4	-	- 24,4
Liquidations de régimes	- 1,5	1,3	- 0,2
Prestations versées	- 189,3	138,5	- 50,7
Cotisations versées	5,1	- 85,8	- 80,8
Écarts actuariels	- 172,1	230,5	58,5
Effet de la variation des taux de change	43,1	- 36,9	6,2
Autres mouvements	- 5,2	5,4	0,2
Solde au 31 décembre 2018	4 144,4	- 3 755,5	388,9
Coûts des services rendus au cours de la période	168,8	-	168,8
Effet de l'actualisation	111,8	-	111,8
Rendement attendu des fonds	-	- 99,5	- 99,5
Droits passés : créations/modifications de régimes	72,9	-	72,9
Réductions de régimes	- 100,3	-	- 100,3
Liquidations de régimes	-	-	-
Prestations versées	- 198,4	151,9	- 46,5
Cotisations versées	6,3	- 58,9	- 52,6
Écarts actuariels	706,6	- 378,9	327,7
Effet de la variation des taux de change	67,9	- 66,3	1,6
Autres mouvements	- 5,3	5,6	0,3
Solde au 31 décembre 2019	4 974,5	- 4 201,6	772,9
Coûts des services rendus au cours de la période	201,2	-	201,2
Effet de l'actualisation	80,0	-	80,0
Rendement attendu des fonds	-	- 66,7	- 66,7
Droits passés : créations/modifications de régimes	- 12,7	-	- 12,7
Réductions de régimes	- 21,2	-	- 21,2
Liquidations de régimes	- 1,0	1,1	0,2
Prestations versées	- 227,7	161,9	- 65,9
Cotisations versées	4,1	- 85,3	- 81,3
Écarts actuariels	483,1	- 257,5	225,6
Effet de la variation des taux de change	- 167,0	139,8	- 27,2
Autres mouvements	5,1	3,3	8,4
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020	5 318,4	- 4 305,0	1 013,5

La valeur actuelle totale des engagements se ventile comme suit entre les plans totalement ou partiellement financés et ceux non couverts par des actifs financiers :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers	4 832,5	4 507,6	3 755,6
Valeur de marché des fonds investis	4 304,9	4 201,6	3 755,5
Position nette des engagements partiellement ou totalement financés	527,6	306,1	0,1
Valeur actuelle des engagements totalement non couverts par des actifs financiers	485,9	466,9	388,8

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Les coûts de retraite pris en charges sont inclus avec les frais de personnel en exploitation et en charge financière pour leur composante financière et se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	201,2	168,8	168,0
Effet de l'actualisation des droits acquis	80,0	111,8	96,6
Rendement attendu des fonds	- 66,7	- 99,5	- 88,7
Créations/modifications de régimes ⁽¹⁾	- 12,7	72,9	2,2
Réductions de régimes ⁽¹⁾	- 21,2	- 100,3	- 24,4
Liquidations de régimes	0,2	-	- 0,2
TOTAL	180,9	153,6	153,6

(1) Sur 2019, l'ordonnance n° 2019-697 transposant une directive européenne du 16 avril 2014 ne permet plus d'affilier de nouveau membre dans les régimes de retraite à prestations définies dits « à droits aléatoires » à compter du 4 juillet 2019, date de publication de l'ordonnance, et elle ne permet plus l'acquisition de nouveaux droits supplémentaires dans les régimes ouverts le 20 mai 2014 au titre des périodes d'emploi postérieures au 31 décembre 2019. L'impact net comptabilisé en résultat 2019 au titre de ces événements est de +17,5 millions d'euros. L'Oréal va finaliser la mise en place d'un régime de substitution à droits acquis conforme à cette ordonnance pour les périodes d'emploi à compter du 1^{er} janvier 2020, suite à la publication de la circulaire le 23 décembre 2020. Ce régime est considéré comme la continuation de l'ancien régime en raison de la cohérence en termes de population et d'avantages.

Les cotisations dues aux caisses de retraites au titre des régimes à cotisations définies pour les exercices 2020, 2019 et 2018 se sont élevées respectivement à 511,3 millions d'euros, 524,8 millions d'euros et 468,2 millions d'euros.

L'évolution de 1 % du taux d'augmentation tendancielle des coûts médicaux se traduirait par les effets suivants :

En millions d'euros	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Dette actuarielle	11,9	- 9,8
Charge normale et charge d'intérêts	0,3	- 0,3

L'historique des pertes et gains actuariels se décline comme suit :

En millions d'euros 2020	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	40,3	- 257,5	- 217,2
Écarts actuariels démographiques	7,2	-	7,2
Écarts actuariels financiers	435,6	-	435,6
TOTAL	483,1	- 257,5	225,6

En millions d'euros 2019	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	- 25,5	- 378,9	- 404,4
Écarts actuariels démographiques	- 36,6	-	- 36,6
Écarts actuariels financiers	768,8	-	768,8
TOTAL	706,6	- 378,9	327,7

En millions d'euros 2018	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	124,2	230,5	354,7
Écarts actuariels démographiques	- 35,3	-	- 35,3
Écarts actuariels financiers	- 261,0	-	- 261,0
TOTAL	- 172,1	230,5	58,5

5.5. Options de souscription ou d'achat d'actions – Actions gratuites – Plan d'actionnariat salarié

Principes comptables

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement en actions », la valeur des options ou actions gratuites accordées calculée à la date d'attribution des droits est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, généralement 5 ans pour les options et 4 ans pour les actions gratuites.

La juste valeur des actions gratuites correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la

période d'acquisition. Pour les résidents français, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016, la période de conservation de 2 ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait une banque à un particulier de profil financier moyen.

L'impact sur le résultat de la période de l'application de la norme IFRS 2 est pris en compte sur la ligne du compte de résultat *Frais commerciaux et administratifs* globalement au niveau du Groupe et n'est pas alloué aux Divisions ni aux zones géographiques.

a) Options de souscription ou d'achat d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives au plan d'options en vigueur au 31 décembre 2020.

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'options non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
22.04.2011	1 470 000	57 397	23.04.2016	22.04.2021	83,19 €

Ce plan a une période d'exercice de 5 ans et comporte des conditions de performance pour les membres du Comité de Direction. Les conditions de performance pour ce plan sont définitivement réalisées.

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle de *Black & Scholes* selon les hypothèses suivantes :

	Option de souscription avril 2011
Taux de rendement sans risque	3,42 %
Durée de vie attendue	8 ans
Volatilité attendue	22,60 %
Dividendes attendus	2,10 %
Cours de l'action	85,68 €
Prix d'exercice	83,19 €
Juste valeur	18,58 €

La volatilité attendue est égale à la volatilité implicite des options cotées sur le Monep aux dates d'attribution. Afin d'atténuer les effets des phénomènes atypiques, la volatilité retenue correspond à la moyenne entre la volatilité implicite

en date d'attribution et la volatilité historique sur la durée de vie attendue de l'option. La durée de vie attendue tient compte des hypothèses comportementales des bénéficiaires.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Les données relatives à la totalité des plans d'options sur actions au cours des exercices 2020, 2019 et 2018 sont récapitulées ci-dessous :

	31.12.2020		31.12.2019		31.12.2018	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré
Nombre d'options non levées en début de période	524 193	81,91 €	1 313 801	78,60 €	2 233 775	76,43 €
• Options attribuées	-	-	-	-	-	-
• Options exercées	- 465 796	81,76 €	- 785 408	76,43 €	- 919 474	73,32 €
• Options caduques	- 1 000	-	- 4 200	-	- 500	-
Nombre d'options non levées en fin de période	57 397	83,19 €	524 193	81,91 €	1 313 801	78,60 €
Dont :						
• nombre d'options exerçables en fin de période	57 397	83,19 €	524 193	81,91 €	1 313 801	78,60 €
• options caduques en fin de période	-	-	-	-	-	-

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 273,24 euros, 240,28 euros et 197,19 euros respectivement pour l'exercice 2020, 2019 et 2018.

b) Actions gratuites

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites dont la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2018.

Date d'attribution			Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises/remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
Plans de souscription	Plans d'achat	Date d'acquisition			
17.04.2014		18.04.2018	1 068 565	994 815	
22.04.2015		23.04.2019	860 150	706 937	
20.04.2016		21.04.2020	906 100	835 725	
20.04.2017		21.04.2021	906 000		745 621
17.04.2018		18.04.2022	931 000		892 150
18.04.2019		19.04.2023	843 075		830 600
14.10.2020		15.10.2024	713 660		713 660

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, les plans prévoient une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans pour les résidents français, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016, pendant laquelle les actions sont inaccessibles.

Les conditions de performance concernent pour les plans du 14 octobre 2020, 18 avril 2019, 17 avril 2018 et 20 avril 2017 :

- à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance – par rapport à celle d'un panel de concurrents – du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices :
 - 2021, 2022 et 2023 pour le plan 2020 ;
 - 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019 ;
 - 2019, 2020 et 2021 pour le plan 2018 ;
 - 2018, 2019 et 2020 pour le plan 2017 ;
- à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices :

- 2021, 2022 et 2023 pour le plan 2020 ;
- 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019 ;
- 2019, 2020 et 2021 pour le plan 2018 ;
- 2018, 2019 et 2020 pour le plan 2017 ;

et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 17 avril 2014, du 22 avril 2015 et du 20 avril 2016 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de, 993 765 actions le 18 avril 2018, 706 262 actions le 23 avril 2019 et 835 600 actions le 21 avril 2020.

Au 31 décembre 2020, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées, à l'exception du plan du 20 avril 2017 pour lequel la charge a été revue sur la base du barème prédéfini en fonction du meilleur estimé à date du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

La juste valeur des actions gratuites attribuées est déterminée selon les hypothèses suivantes :

	Plans d'achat				Plans de souscription		
	avril 2014	avril 2015	avril 2016	avril 2017	avril 2018	avril 2019	octobre 2020
Date d'attribution							
Taux de rendement sans risque	0,65 %	-0,02 %	-0,06 %	-0,35 %	-0,28 %	-0,25 %	-0,53 %
Décote d'illiquidité résidents	4,46 %	1,70 %	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Dividendes attendus	2,06 %	1,52 %	1,85 %	1,82 %	1,85 %	1,58 %	1,34 %
Cours de l'action	121,35 €	177,10 €	168,10 €	181,75 €	191,85 €	243,80 €	288,00 €
Juste valeur							
● résidents français	104,58 €	161,49 €	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €	269,37 €
● non-résidents	109,99 €	164,50 €	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €	269,37 €

La charge comptabilisée en 2020, 2019 et 2018 s'élève respectivement à 120,1 millions d'euros, 143,2 millions d'euros et 120,9 millions d'euros.

c) Augmentation de capital réservée aux salariés

En septembre 2020, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 223,25 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 17 septembre au 2 octobre 2020 au cours de laquelle 417 966 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume Uni, dont le nombre d'actions sera finalisé en juin 2021.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 3 novembre 2025 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 3 novembre 2020 à hauteur de 452 967 actions.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites accordées s'élève à :

- 7,8 millions d'euros pour les salariés français sur la base du prix de souscription de 223,25 euros par action ; et
- 0,6 million d'euros pour les salariés à l'international. Ce coût est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 254,84 euros par action.

En juin 2018, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 162,52 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 4 juin au 18 juin 2018 au cours de laquelle 423 916 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume Uni, dont le nombre d'actions finalisé en novembre 2018 s'élève à 4 514 actions souscrites.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites constatée sur l'exercice 2020 s'élève à 1,3 million d'euros et correspond au coût relatif aux salariés à l'international.

NOTE 6. Impôts sur les résultats

Principes comptables

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable.

Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location donne lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probables.

Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés actifs ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante, L'Oréal, reste redevable. Il existe par ailleurs des régimes d'intégration fiscale hors de la France.

Les positions fiscales incertaines sont classées au bilan sur la ligne « Passifs d'Impôts non courants ». Elles correspondent à l'estimation des risques et litiges de nature fiscale relative à l'impôt sur les résultats des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

6.1. Détail des impôts sur les résultats

En millions d'euros	2020	2019	2018
Impôts exigibles	1 219,9	1 699,7	1 241,3
Impôts différés	- 10,1	- 42,5	43,0
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 209,8	1 657,2	1 284,3

6.2. Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	4 776,5	5 411,4	5 183,7
Taux théorique d'imposition	26,37 %	26,21 %	26,25 %
Charge d'impôt attendue	1 259,7	1 418,1	1 360,6
Effet des différences permanentes	31,4	64,4	28,8
Effet des différences de taux d'impôts	- 129,9	- 161,6	- 148,3
Variation des impôts différés non constatés	1,7	2,3	- 3,2
Effet des passifs d'impôts non courants ⁽²⁾	108,2	346,7	51,2
Autres ⁽¹⁾	- 61,3	- 12,7	- 4,8
CHARGE D'IMPÔT GROUPE	1 209,8	1 657,2	1 284,3

(1) Dont crédits d'impôts et impôts sur distribution.

(2) Dont en 2019 une charge de 262 millions d'euros au titre de l'accord avec l'administration fiscale française concernant le différend sur la base imposable des affaires produites françaises au titre des années 2014 à 2018.

La charge d'impôt attendue est le cumul du produit pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux théorique d'imposition est le quotient du cumul de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé

avant impôt. En cas d'existence de taux réduits pour certains pays en sus du taux normal d'imposition, l'impact est pris en compte sur la ligne *Effet des différences de taux d'impôt*.

6.3. Impôts différés au bilan

La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

En millions d'euros

Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2017	530,3
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2017	- 597,0
Effet résultat	- 43,0
Effet change	- 19,0
Autres effets ⁽¹⁾	27,8
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2018	572,7
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2018	- 673,7
Effet résultat	42,5
Effet change	3,8
Autres effets ⁽¹⁾	94,3
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2019	777,3
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2019	- 737,7
Effet résultat	10,1
Effet change	- 8,5
Autres effets ⁽¹⁾	62,1
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2020	809,9
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2020	- 706,6

(1) Dont pour l'essentiel, l'effet d'impôt différé en capitaux propres sur les instruments de couverture de change ainsi que l'effet d'impôt sur les écarts actuariels constatés en capitaux propres.

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020		31.12.2019		31.12.2018	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Différences temporaires	783,3	431,4	760,2	422,5	562,4	409,6
Impôt différé passif sur réévaluation Sanofi		275,2		315,2		264,1
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	26,6		17,1		10,3	
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	809,9	706,6	777,3	737,7	572,7	673,7

Les impôts différés actifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite (263,8 millions d'euros, 209,8 millions d'euros et 113,0 millions d'euros respectivement à fin 2020, à fin 2019 et à fin 2018) et les provisions pour risques et charges (135,8 millions d'euros, 136,5 millions d'euros et 113,1 millions d'euros à fin 2020, à fin 2019 et à fin 2018).

Les impôts différés passifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises hormis les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable ne sont pas enregistrés dans les états financiers ; ils s'élèvent à 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 17,0 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 7. Actifs incorporels

7.1. Écarts d'acquisition

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en *Écarts d'acquisition* et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne *Titres mis en équivalence*.

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010, les principales modifications par rapport aux principes énoncés ci-dessus sont les suivantes :

- lors de chaque acquisition, le Groupe doit choisir entre la comptabilisation de la totalité de l'écart d'acquisition, indépendamment du pourcentage d'intérêt acquis, ou de la quote-part acquise par le Groupe, seule méthode précédemment admise ;
- les actifs d'impôt différé reconnus après l'achèvement de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat, sans réduction, comme précédemment, du montant de l'écart d'acquisition qui aurait été constaté si l'actif d'impôt différé avait été comptabilisé en tant qu'actif identifiable à la date d'acquisition ;
- les coûts encourus au titre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges et non plus inclus dans le coût d'acquisition ;
- le prix d'acquisition, lorsqu'il inclut une part conditionnelle, est évalué et reconnu à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations subséquentes de juste valeur notamment sur la partie conditionnelle présentée en passif sont reconnues en résultat en *Autres produits et charges* et non plus enregistrées en ajustement de l'écart d'acquisition ;
- toute participation antérieure détenue dans l'entreprise acquise avant une prise de contrôle, est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et le produit ou la perte correspondant reconnu dans le compte de résultat ;
- les engagements de rachats de minoritaires sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisés en dette financière. Les variations subséquentes de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont affectés par Unités Génératrices de Trésorerie ou regroupements d'Unités Génératrices de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales.

<i>En millions d'euros</i> 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Cessions	Autres mouvements	31.12.2020
Redken/PureOlogy	573,1	0,5	- 40,2	533,4
Matrix	413,1		- 30,7	382,4
L'Oréal Professionnel/Kérastase	394,5		- 17,3	377,3
Decléor et Carita ⁽¹⁾	137,4		- 137,4	
Autres	67,9	- 3,2	- 1,6	63,1
Total Produits Professionnels	1 586,0	- 2,7	- 227,2	1 356,2
Maybelline/Garnier	1 275,1		- 81,9	1 193,2
L'Oréal Paris	910,2		- 23,2	887,0
Stylenanda	430,7		- 7,0	423,7
NYX Professional Makeup	327,8		- 23,3	304,5
LaSCAD	158,3		- 1,9	156,4
Niely	137,1		- 40,0	97,1
Thayers		252,5	- 8,1	244,3
Autres	486,4	0,6	- 20,1	466,8
Total Produits Grand Public	3 725,5	253,1	- 205,4	3 773,2
Lancôme	832,6		- 3,5	829,1
IT Cosmetics	787,4		- 50,9	736,5
YSL Beauté	536,1		- 0,6	535,5
Parfums ⁽⁴⁾	457,7	1 119,4	- 109,3	1 467,9
Skincare Premium ⁽¹⁾			173,0	173,0
Urban Decay	152,7		- 11,3	141,4
Shu Uemura	143,1		- 5,7	137,4
L'Oréal Beauty Device ⁽²⁾	24,6		- 24,6	
Autres	67,5		- 0,7	66,8
Total L'Oréal Luxe	3 001,8	1 119,4	- 33,5	4 087,6
CeraVe	635,4		- 26,7	608,7
Vichy/Dermablend ⁽³⁾	319,6	- 1,1	- 8,0	310,5
La Roche-Posay	169,0		- 5,4	163,6
Autres ⁽¹⁾	78,6		66,2	144,9
Total Cosmétique Active	1 202,7	- 1,1	26,1	1 227,6
Autres	69,6			69,6
TOTAL GROUPE	9 585,6	1 368,7	- 440,1	10 514,2

(1) Reclassement lié à Décléor/Carita.

(2) Suite à l'arrêt de la marque Clarisonic, l'écart d'acquisition résiduel a été totalement déprécié.

(3) Cession de la marque Roger & Gallet le 29 juin 2020.

(4) Allocation de l'écart d'acquisition d'Azzaro-Mugler à l'Unité Génératrice de Trésorerie Parfums.

Les acquisitions de l'exercice 2020 concernent principalement Azzaro/Mugler et Thayers à hauteur de 1 372 millions d'euros.

Suite au repositionnement stratégique des marques Décléor et Carita dans les divisions Cosmétique Active et Luxe effectif au 1^{er} juillet 2020, l'écart d'acquisition Décléor-Carita de 137,4 millions d'euros a été réalloué respectivement dans l'Unité Génératrice de Trésorerie Skinceuticals pour Décléor à hauteur de 71,2 millions d'euros et dans la nouvelle Unité Génératrice de Trésorerie Skincare Premium pour Carita à hauteur de 66,1 millions d'euros au regard des synergies attendues entre les marques faisant partie de ces Unités Génératrices de Trésorerie.

L'écart d'acquisition Hélène Rubinstein de 106,9 millions d'euros a été réalloué à l'Unité Génératrice de Trésorerie Skincare Premium avec la marque Carita pour traduire la nouvelle organisation opérationnelle dédiée sur ces deux marques Skincare.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation négative de change pour 413,7 millions d'euros ainsi que la perte de valeur de 25 millions d'euros sur Clarisonic en lien avec l'arrêt de la marque.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson et Yue Sai s'élève respectivement à 282,9 millions d'euros, 149,1 millions d'euros, 136,5 millions d'euros et 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

En millions d'euros 2019	31.12.2018	Acquisitions/Cessions	Autres mouvements	31.12.2019
Redken/PureOlogy	560,5	3,5	9,1	573,1
Matrix	405,8		7,3	413,1
L'Oréal Professionnel/Kérastase	388,9		5,6	394,5
Decléor et Carita	137,4			137,4
Autres	66,1		1,8	67,9
Total Produits Professionnels	1 558,7	3,5	23,8	1 586,0
Maybelline/Garnier	1 251,6		23,5	1 275,1
L'Oréal Paris	899,1		11,0	910,2
Stylenanda	429,4		1,3	430,7
NYX Professional Makeup	322,6		5,2	327,8
LaSCAD	158,3			158,3
Niely	139,7		- 2,5	137,1
Autres	495,4		- 9,0	486,4
Total Produits Grand Public	3 696,1	-	29,4	3 725,5
Lancôme	825,3		7,3	832,6
IT Cosmetics	775,9		11,4	787,4
YSL Beauté	533,2		2,9	536,1
Parfums	454,9		2,8	457,7
Urban Decay	150,2		2,5	152,7
Shu Uemura	137,9		5,3	143,1
L'Oréal Beauty Device ⁽¹⁾	71,3		- 46,7	24,6
Autres	65,0		2,6	67,5
Total L'Oréal Luxe	3 013,8	-	- 12,0	3 001,8
CeraVe	629,5		5,9	635,4
Vichy/Dermablend	354,3		- 34,6	319,6
La Roche-Posay	161,4		7,6	169,0
Autres	77,6		1,1	78,6
Total Cosmétique Active	1 222,8	-	- 20,1	1 202,7
Autres	105,7		- 36,1	69,6
TOTAL GROUPE	9 597,1	3,5	- 14,9	9 585,6

(1) Cette Unité Génératrice de Trésorerie concerne principalement l'activité Clarisonic.

Aucune acquisition et cession significative ne sont intervenues sur l'exercice.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive de change pour 65,4 millions d'euros ainsi que les pertes de valeur de 47 millions d'euros et de 36 millions d'euros respectivement sur Clarisonic et Roger & Gallet.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson s'élève respectivement à 279,7 millions d'euros, 153,0 millions d'euros et 149,3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

<i>En millions d'euros</i> 2018	31.12.2017	Acquisitions/ Cessions	Autres mouvements	31.12.2018
Redken/PureOlogy	539,6		20,9	560,5
Matrix	391,5		14,3	405,8
L'Oréal Professionnel/Kérastase	380,3		8,6	388,9
Decléor et Carita	137,4			137,4
Autres	3,0	62,5	0,6	66,1
Total Produits Professionnels	1 451,7	62,5	44,4	1 558,7
Maybelline/Garnier	1 186,0		65,6	1 251,6
L'Oréal Paris	852,4		46,8	899,1
NYX Professional Makeup	310,2		12,4	322,6
LaSCAD	158,3			158,3
Niely	155,6		- 15,9	139,7
Stylenanda	-	429,3	0,1	429,4
Autres ⁽¹⁾	426,0	66,2	3,2	495,4
Total Produits Grand Public	3 088,5	495,5	112,1	3 696,1
Lancôme	795,1		30,2	825,3
IT Cosmetics	749,0		27,0	775,9
YSL Beauté	519,8		13,4	533,2
Parfums	453,9		1,0	454,9
Urban Decay	144,1		6,1	150,2
Shu Uemura	129,3		8,6	137,9
L'Oréal Beauty Device ⁽²⁾	69,8		1,5	71,3
Urban Decay	144,1		6,1	150,2
Autres	64,6		0,4	65,0
Total L'Oréal Luxe	2 925,6	-	88,1	3 013,7
CeraVe	943,0		- 313,5	629,5
Vichy/Dermablend	278,1		76,1	354,3
La Roche-Posay	52,4	8,7	100,3	161,4
Autres	63,3		14,3	77,6
Total Cosmétique Active	1 336,8	8,7	- 122,8	1 222,8
Autres	69,6	36,1		105,7
TOTAL GROUPE	8 872,3	602,8	121,9	9 597,1

(1) L'activité Magic Holdings ne constitue plus une Unité Génératrice de Trésorerie à part entière en raison de la réorganisation des circuits de distribution et des structures de commercialisation désormais communes avec la Division des Produits Grand Public en Chine.

(2) Cette Unité Génératrice de Trésorerie concerne principalement l'activité Clarisonic.

Les acquisitions de l'exercice 2018 concernent principalement Stylenanda, Logocos, ModiFace, Pulp Riot et les Thermes La Roche-Posay à hauteur de 602,8 millions d'euros.

L'écart d'acquisition de 943,0 millions d'euros résultant de l'acquisition de CeraVe a été affecté principalement à hauteur de 99,7 millions d'euros à l'Unité Génératrice de Trésorerie La Roche-Posay, 73,5 millions d'euros à l'Unité Génératrice de Trésorerie Vichy et 54,5 millions d'euros à l'Unité Génératrice de Trésorerie L'Oréal Paris en fonction des synergies attendues.

Aucune cession significative n'est intervenue sur l'exercice.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive de change pour 124,6 millions d'euros.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson, Yue-Sai et Sanoflore s'élève respectivement à 228,3 millions d'euros, 152,4 millions d'euros, 146,3 millions d'euros, 30,9 millions d'euros et 35,7 millions d'euros au 31 décembre 2018.

7.2. Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles générées en interne sont inclus dans ce poste.

a) Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Il s'agit principalement de marques, de relations clientèle ainsi que de formules ou brevets.

En ce qui concerne les marques, l'utilisation de la méthode des « flux de trésorerie actualisés » est privilégiée afin de faciliter le suivi de la valeur d'utilité après acquisition. Deux approches ont été mises en œuvre à ce jour :

- l'approche par la prime : cette méthode consiste à estimer la part des flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque ;
- l'approche par les redevances : elle consiste à estimer la valeur de la marque par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation de marques comparables. Elle s'appuie sur des projections de chiffres d'affaires établies par le Groupe.

Ces approches s'appuient sur une analyse qualitative de la marque qui assure la pertinence des hypothèses retenues. Le taux d'actualisation retenu se réfère au coût moyen pondéré du capital (WACC) de la cible acquise. Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde, sauf cas spécifique).

Une marque peut avoir une durée d'utilité finie ou indéfinie.

Les marques locales destinées à être progressivement remplacées par une marque internationale déjà existante dans le Groupe sont à durée d'utilité finie.

Elles sont amorties sur la durée d'utilité estimée à la date d'acquisition.

Les marques à vocation internationale ont une durée d'utilité indéfinie. Elles font l'objet de tests de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Le test de perte de valeur consiste à calculer la valeur recouvrable de la marque sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

En ce qui concerne les relations clientèle, cette notion recouvre les relations développées avec les clients soit par l'intermédiaire de contrats, soit de façon non contractuelle, de par les flux constants de revenus générés grâce à la position compétitive ou la notoriété de la cible dans son marché.

La durée d'utilité d'une relation clientèle est limitée et varie en fonction du taux d'attrition estimé des clients existants à l'acquisition.

Le Groupe peut être amené à identifier et valoriser des brevets et formules qu'il souhaite développer.

La valeur d'un brevet ou d'une formule est évaluée à partir des bénéfices futurs qui sont attendus de sa propriété dans le futur, selon l'approche par les redevances.

La durée d'amortissement des brevets correspond à la durée de protection juridique. Les formules, qui ne font pas l'objet d'une protection juridique, sont amorties sur une durée maximum de 5 ans.

b) Immobilisations générées en interne

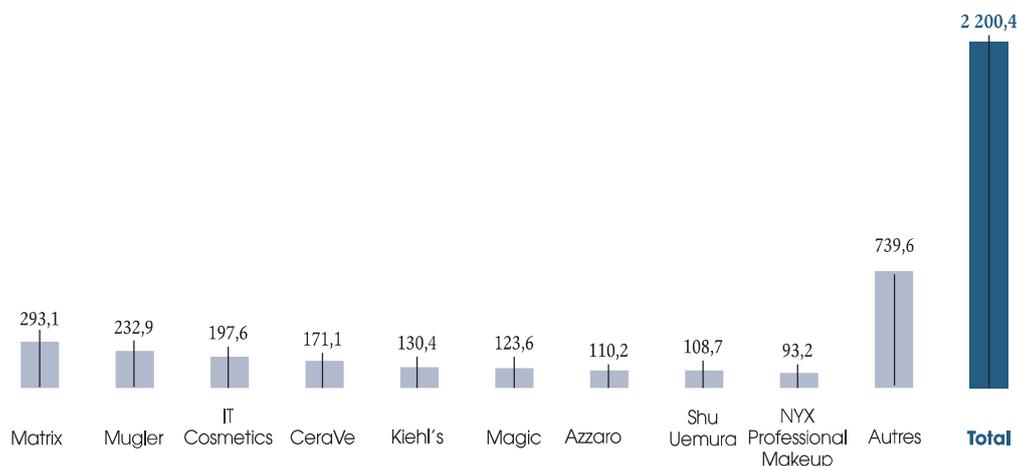
Il s'agit essentiellement de logiciels.

Les frais d'innovation des logiciels à usage interne sont capitalisés pour les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des mises à jour importantes et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés.

Les frais d'innovation capitalisés sont amortis à compter de la mise à disposition des logiciels dans l'entité concernée, sur la durée d'utilité probable d'utilisation, généralement entre 5 et 8 ans.

En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2020
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	1 943,6		- 23,2	387,5	- 107,5	2 200,4
Marques et gammes de produits amortissables	99,0	0,1	- 1,2		- 5,7	92,3
Concessions, brevets, licences	730,5	15,7	- 5,2	0,8	- 3,0	738,7
Logiciels	1 549,6	71,6	- 82,3	5,8	82,8	1 627,5
Relations clientèle	610,8		- 11,4	6,5	- 42,3	563,6
Autres	239,8	157,2	- 9,6		- 169,2	218,1
Valeurs brutes	5 173,1	244,6	- 132,9	400,7	- 244,9	5 440,6
Marques à durée d'utilité indéfinie	212,4	63,6	- 22,2		- 11,7	242,1
Marques et gammes de produits amortissables	75,2	3,5	- 1,2		- 3,9	73,6
Concessions, brevets, licences	172,9	10,3	- 0,3	0,1	- 2,9	180,1
Logiciels	1 066,1	183,4	- 82,3	4,7	- 57,8	1 114,1
Relations clientèle	458,7	42,7	- 11,4		- 34,9	455,1
Autres	24,1		- 3,6		- 1,2	19,3
Amortissements et provisions	2 009,4	303,4	- 120,8	4,8	- 112,4	2 084,3
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 163,8	- 58,8	- 12,1	395,9	- 132,5	3 356,3

(1) Les autres mouvements incluent l'effet de l'hyperinflation en Argentine ainsi que la variation négative des taux de change sur la période pour - 135,1 millions d'euros.
(2) À fin 2020, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 90,4 millions d'euros sur Clarisonic, 51,4 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 44,9 millions d'euros sur Magic, 41,5 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2020.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

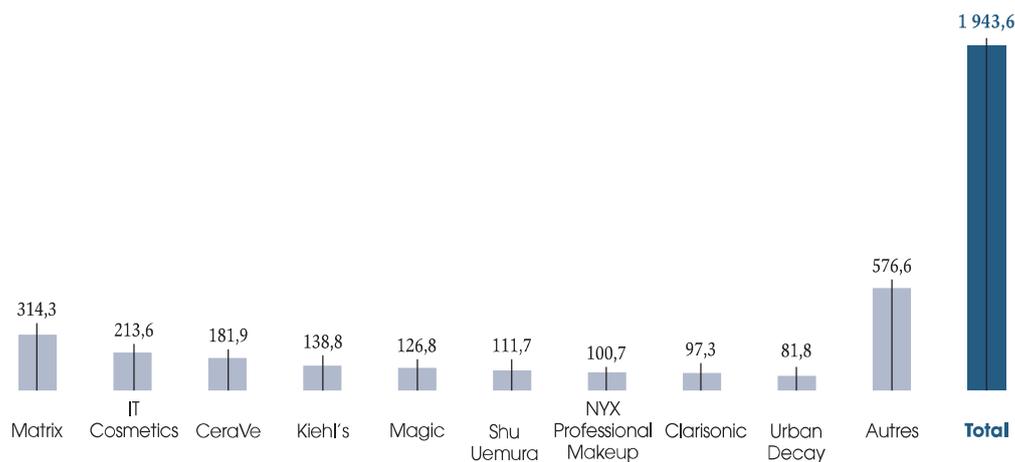
Notes annexes aux comptes consolidés

En millions d'euros

2019	31.12.2018	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètr e	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2019
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	1 906,4				37,2	1 943,6
Marques et gammes de produits amortissables	101,3		- 2,8		0,5	99,0
Concessions, brevets, licences	579,9	140,1			10,5	730,5
Logiciels	1 380,8	80,4	- 38,1		126,5	1 549,6
Relations clientèle	605,0			1,3	4,4	610,8
Droit au bail	74,2				- 74,2	0,0
Autres	197,6	144,9	- 8,6		- 94,1	239,8
Valeurs brutes	4 845,1	365,4	- 49,5	1,3	10,8	5 173,1
Marques à durée d'utilité indéfinie	156,1	55,3			1,0	212,4
Marques et gammes de produits amortissables	72,3	3,5	- 0,9		0,3	75,2
Concessions, brevets, licences	163,7	8,7			0,5	172,9
Logiciels	936,5	157,0	- 38,0		10,6	1 066,1
Relations clientèle	404,2	48,2			6,3	458,7
Droit au bail	14,1				- 14,1	0,0
Autres	10,8	10,2	- 4,8		7,9	24,1
Amortissements et provisions	1 757,8	282,9	- 43,7		12,4	2 009,4
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 087,3	82,5	- 5,8	1,3	- 1,6	3 163,8

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le reclassement à compter du 1^{er} janvier 2019 des droits au bail au sein des droits d'utilisation pour 60,1 millions d'euros compensés par l'allocation définitive du prix d'acquisition de Logacos acquis en 2018 (lignes Marques à durée de vie indéfinie pour 14,5 millions d'euros et ligne Concessions brevets licences pour 9,9 millions d'euros) et la variation positive des taux de change sur la période pour 31,3 millions d'euros.

(2) À fin 2019, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



En millions d'euros 2018	31.12.2017	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2018
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽³⁾	1 761,0	-	-	93,8	51,6	1 906,4
Marques et gammes de produits amortissables	111,0	-	- 9,6	-	- 0,2	101,3
Concessions, brevets, licences	308,3	265,0	-	5,6	1,0	579,9
Logiciels	1 172,0	89,7	- 24,2	1,3	142,1	1 380,8
Relations clientèle	542,6	-	-	41,9	20,5	605,0
Droit au bail	53,0	23,1	- 1,8	-	- 0,2	74,2
Autres	198,5	126,2	- 0,3	0,4	- 127,1	197,6
Valeurs brutes	4 146,4	504,0	- 35,9	142,9	87,7	4 845,1
Marques à durée d'utilité indéfinie	154,8	-	-	-	1,3	156,1
Marques et gammes de produits amortissables	78,2	3,9	- 9,6	-	- 0,3	72,3
Concessions, brevets, licences	149,0	12,4	-	1,4	0,9	163,7
Logiciels	816,6	128,6	- 24,5	1,0	14,7	936,5
Relations clientèle	349,6	40,8	-	-	13,8	404,2
Droit au bail	8,6	7,3	- 1,8	-	0,0	14,1
Autres	10,4	1,8	- 0,1	0,1	- 1,4	10,8
Amortissements et provisions	1 567,4	194,8	- 35,9	2,6	28,9	1 757,8
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	2 579,1	309,1	0,0	140,3	58,8	3 087,3

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation positive des taux de change sur la période pour 60,9 millions d'euros.

(2) Il s'agit essentiellement des variations de périmètre : Stylenanda, Pulp Riot et Logocos.

(3) Au 31 décembre 2018, les marques à durée d'utilité indéfinie concernent pour l'essentiel les marques Matrix (309,7 millions d'euros), IT Cosmetics (210,1 millions d'euros), CeraVe (179,5 millions d'euros), Kiehl's (137,0 millions d'euros), Magic (126,3 millions d'euros), Shu Uemura (109,1 millions d'euros), NYX Professional Makeup (99,1 millions d'euros), Clarisonic (95,8 millions d'euros), Decléor et Carita (81,4 millions d'euros).

Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 53,9 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 45,9 millions d'euros sur Magic, 42,4 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2018.

7.3. Tests de dépréciation des actifs incorporels

Principes comptables

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient, et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition à la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales. Une Unité Génératrice de Trésorerie peut rassembler plusieurs signatures en fonction de critères organisationnels et en particulier lorsque les circuits de distribution et les structures de commercialisation et de direction sont communs. Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans (période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Les flux de trésorerie sont établis dans les devises des pays concernés et convertis ainsi que les actifs

nets comptables auxquels ils sont comparés, aux cours de change estimés pour l'exercice suivant. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est fondé sur le coût moyen pondéré du capital, s'élevant à 7,3 % en 2020, 6,8 % en 2019 et 6,9 % en 2018 pour les flux en euros, et ajusté d'une prime de risque pays si nécessaire en fonction des zones géographiques concernées. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et cohérentes avec les données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde pour les valeurs terminales sauf cas spécifique).

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, à défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie pour les Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les écarts d'acquisition et marques non amortissables sont significatifs, sont réalisés à partir des données et hypothèses suivantes :

En millions d'euros	Valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie	Taux d'actualisation (en %)	
		International hors États-Unis	États-Unis
Test 2020			
Parfums	2 238,5	7,3	7,8
Maybelline/Garnier	1 297,6	7,3	7,8
IT Cosmetics	945,1	7,3	7,8
L'Oréal Paris	892,0	7,3	7,8
Lancôme	829,7	7,3	7,8
CeraVe	780,0	7,3	7,8
Matrix	692,0	7,3	7,8
Redken/PureOlogy	621,1	7,3	7,8
YSL Beauté	535,6	7,3	(1)
Stylenanda	517,0	7,3	(1)
NYX Professional Makeup	403,7	7,3	7,8
L'Oréal Professionnel/Kérastase	382,6	7,3	7,8
Vichy/Dermablend	324,9	7,3	(1)
Shu Uemura	246,2	7,3	(1)
Urban Decay	221,2	7,3	7,8
Test 2019			
Maybelline/Garnier	1 275,1	6,8	7,8
IT Cosmetics	1 001,0	6,8	7,8
L'Oréal Paris	910,2	6,8	7,8
Lancôme	832,6	6,8	7,8
CeraVe	817,3	6,8	7,8
Matrix	727,4	6,8	7,8
Redken/PureOlogy	645,5	6,8	7,8
YSL Beauté	536,1	6,8	(1)
Stylenanda	506,6	6,8	7,8
Affaires Parfums	474,0	6,8	7,8
NYX Professional Makeup	428,5	6,8	7,8
L'Oréal Professionnel/Kérastase	394,6	6,8	7,8
Vichy/Dermablend	335,4	6,8	(1)
Shu Uemura	254,8	6,8	(1)
Test 2018			
Maybelline/Garnier	1 251,6	6,9	8,1
IT Cosmetics	986,0	6,9	8,1
L'Oréal Paris	899,1	6,9	8,1
Lancôme	825,3	6,9	8,1
CeraVe	809,0	6,9	8,1
Matrix	715,5	6,9	8,1
Redken/PureOlogy	631,6	6,9	8,1
YSL Beauté	533,2	6,9	(1)
Affaires Parfums	471,2	6,9	8,1
NYX Professional Makeup	421,7	6,9	8,1
L'Oréal Professionnel/Kérastase	389,0	6,9	8,1
Vichy/Dermablend	377,5	6,9	(1)
Urban Decay	230,8	6,9	8,1
L'Oréal Beauty Device	167,1	6,9	8,1

(1) Les flux en dollars US de ces Unités Génératrices de Trésorerie n'étant pas significatifs, aucun taux spécifique n'est utilisé pour les actualiser.

Compte tenu de la crise résultant de la Covid-19, nous avons intégré dans les tests réalisés sur les Unités Génératrices de Trésorerie le ralentissement de l'activité, en tenant compte des nouvelles habitudes de consommation (notamment e-commerce) mais ne remettant pas en cause les perspectives de croissance et de rentabilité sur les années futures des business plans. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition ou d'autres immobilisations incorporelles n'est intervenue sur l'exercice 2020.

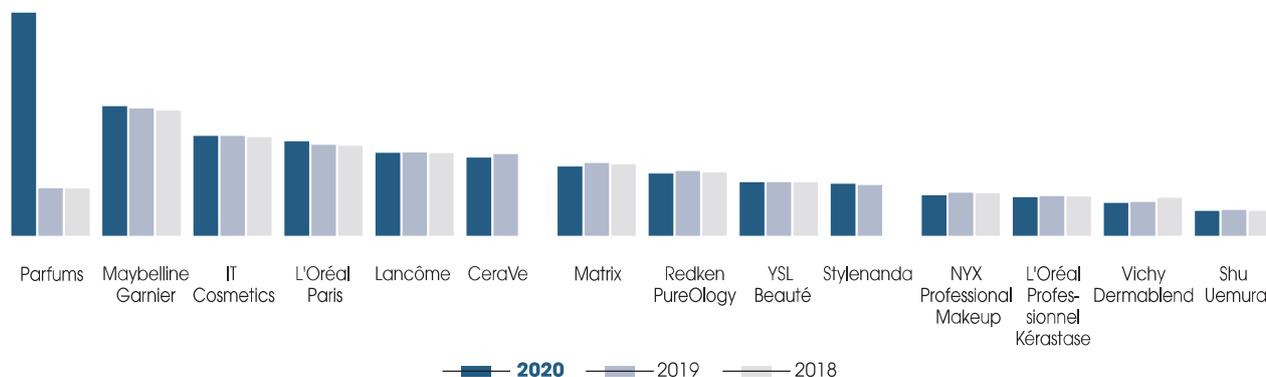
Au 31 décembre 2020, l'effet de la hausse des taux d'actualisation de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 58,0 millions d'euros.

L'effet de la baisse des taux de croissance à l'infini de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 30,0 millions d'euros.

Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché soit 2,5 % pour l'Europe et 3 % pour le reste du monde.

Une baisse de 1 point du taux de marge sur la durée des business plans sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 21,6 millions d'euros.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie se décline ainsi pour les Unités Génératrices de Trésorerie les plus significatives :



NOTE 8. Titres mis en équivalence

En millions d'euros

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution ⁽¹⁾	10,5	10,1	8,1
Autres	0,6	0,8	0,9
TOTAL	11,1	10,9	9,0

(1) Le 13 juin 2018, L'Oréal a pris 49 % du capital de la société tunisienne LIPP Distribution qui diffuse les marques du Groupe en Tunisie.

NOTE 9. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

Principes comptables

Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents. Les instruments dérivés en couverture de taux d'intérêt étant pleinement efficaces, aucune inefficacité n'impacte le coût de l'endettement.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

Conformément au principe de comptabilisation des couvertures de juste valeur, les emprunts et dettes financières à taux fixe *swappés* à taux variable sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur qui en résultent sont comptabilisées en coût de l'endettement financier et sont compensées par les variations de valeur des *swaps* de taux attachés.

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture, avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur comptable des dettes à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les *Passifs non courants*. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les *Passifs courants*.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements à court terme, liquides, présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois.

Les placements en actions et les liquidités bloquées à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés dans les *Autres actifs courants*.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les *Emprunts et Dettes financières courants*.

Les parts d'OPCVM monétaires sont qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat. En conséquence, elles sont valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les pertes et gains latents ainsi dégagés sont enregistrés dans le compte de résultat en *Coût de l'endettement financier net*.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Les titres de participation sont qualifiés d'actifs financiers à la juste valeur par résultat global. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur, et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Leur juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, leur coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

9.1. Emprunts et dettes financières

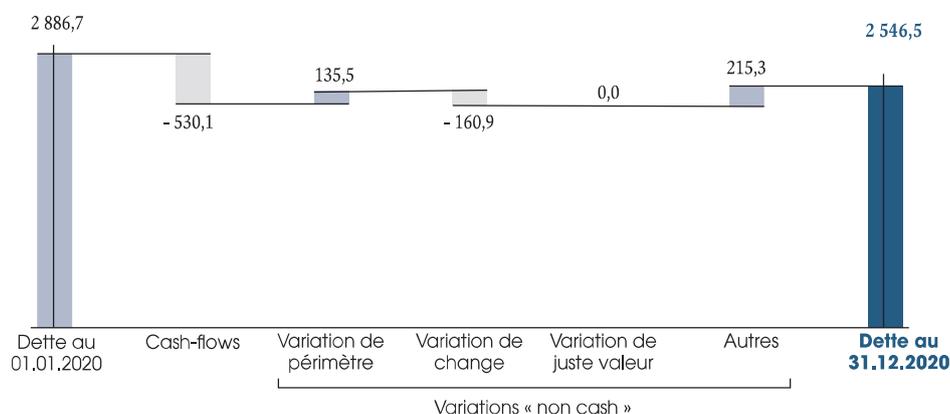
Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

9.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	31.12.2020		31.12.2019		31.12.2018	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	-	706,4	-	601,1	-	748,6
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	0,6	-
Dettes financières de location-financement	-	-	-	-	3,6	2,4
Dettes financières de location	1 294,7	386,9	1 628,0	407,9	-	-
Concours bancaires	-	61,6	-	136,8	-	363,8
Autres emprunts et dettes financières	8,6	88,3	9,6	103,3	9,3	113,0
TOTAL	1 303,3	1 243,2	1 637,6	1 249,1	13,5	1 227,8

9.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2019	Cash-flows	Variations « non cash »			Autres	31.12.2020
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur		
Titres négociables à court terme	601,1	138,1	-	- 32,8	-	-	706,4
Emprunts bancaires MLT	0,0	- 3,6	3,6	-	-	-	-
Dettes de location	2 035,9	- 451,8	-	- 110,4	-	207,9	1 681,6
Concours bancaires	136,9	- 71,5	3,4	- 7,2	-	-	61,6
Autres emprunts et dettes financières	112,9	- 141,3	128,5	- 10,5	-	7,4	96,9
TOTAL	2 886,7	- 530,1	135,5	- 160,9	-	215,3	2 546,5



9.1.3. Analyse de la dette par maturité

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	1 243,2	1 249,1	1 227,8
De 1 à 5 ans	994,8	1 162,3	3,6
Supérieure à 5 ans	308,5	475,3	9,9
TOTAL	2 546,5	2 886,7	1 241,4

(1) Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 5 363,0 millions au 31 décembre 2020 contre 3 801,1 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 3 643,6 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

Les flux d'intérêts financiers à fin 2020 comme à fin 2019 et à fin 2018 sont non significatifs compte tenu de l'endettement résiduel au 31 décembre 2020, 2019 et 2018, composé de titres négociables à court terme tirés à très court terme et à taux d'intérêts négatifs en France, de divers emprunts à très court terme contractés par les filiales localement ainsi que des dettes de location.

Ces évaluations sont faites sur la base du taux effectif à la fin de l'exercice, après prise en compte des instruments de couverture et sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

9.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Euro (EUR)	382,0	284,2	404,8
US dollar (USD)	368,4	422,2	571,7
Peso colombien (COP)	34,8	27,0	25,4
Peso chilien (CLP)	24,1	27,5	26,2
Rand sud-africain (ZAR)	14,0	9,3	6,7
Livre égyptienne (EGP)	13,9	14,5	20,6
Roupie pakistanaise (PKR)	7,4	6,2	4,0
Shilling kenyan (KES)	6,4	11,5	10,6
Rouble russe (RUB)	6,1	2,3	1,6
Livre turque (TRY)	5,4	0,4	6,5
Cédi ghanéen (GHS)	1,5	4,0	3,6
Autres	0,9	41,7	159,7
TOTAL	864,9	850,8	1 241,4

9.1.5. Répartition de la dette taux fixe - taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Taux variable	768,2	757,4	1 162,0
Taux fixe y compris dette de location	1 778,3	2 129,3	79,4
TOTAL	2 546,5	2 886,7	1 241,4

9.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à 0,39 % en 2020 contre 0,99 % en 2019 et 1,69 % en 2018 pour les titres négociables à court terme.

Les emprunts bancaires moyen long terme s'élèvent à 0,0 million d'euros contre 0,0 million d'euros au 31 décembre 2019 et 0,6 million d'euros au 31 décembre 2018.

9.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Euro (EUR) ⁽¹⁾	- 0,30 %	- 0,45 %	- 0,45 %
US dollar (USD)	0,90 %	2,34 %	1,97 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise désormais par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

9.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des dettes s'élève à 2 546,5 millions d'euros contre 2 886,7 millions d'euros et 1 241,8 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

9.1.9. Dettes couvertes par des sûretés réelles

Il n'existe pas de dette couverte par des sûretés réelles de montants significatifs au 31 décembre 2020, 2019 et 2018.

9.1.10. Lignes de crédit confirmées

Au 31 décembre 2020, L'Oréal et ses filiales ont 5 363,0 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées contre 3 801,1 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 3 643,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les échéances des lignes au 31 décembre 2020 s'étalent comme suit :

- 3 163,0 millions d'euros à moins d'un an ;
- 2 200,0 millions d'euros compris entre un an et 4 ans.

9.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	31.12.2020		31.12.2019		31.12.2018	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	3 739,9	3 743,5	3 042,4	3 044,6	1 899,8	1 900,5
Comptes bancaires et autres disponibilités	2 666,0	2 680,5	2 243,6	2 243,6	2 092,2	2 092,2
TOTAL	6 405,9	6 424,0	5 286,0	5 288,2	3 992,0	3 992,7

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

9.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	31.12.2020		31.12.2019		31.12.2018	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
• Sanofi ⁽¹⁾	9 304,5	4 033,5	10 595,5	4 033,5	8 945,0	4 033,5
• Titres non cotés ⁽²⁾	185,2	256,7	94,9	189,2	52,5	147,5
Actifs financiers au coût amorti						
• Prêts et créances financiers non courants	115,1	117,1	129,0	131,4	103,0	105,5
TOTAL	9 604,8	4 407,3	10 819,4	4 354,1	9 100,5	4 286,5

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,39 % au 31 décembre 2020. La valeur au 31 décembre 2020, 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, respectivement de 9 304,5 millions d'euros, 10 595,5 millions d'euros et 8 945,0 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 31 décembre 2020, 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 respectivement de 78,70 €, 89,62 € et 75,66 €. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 €. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions souscrits sur 2020 dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature,

- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

9.4. Autres produits et charges financiers

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Composante financière de la charge de retraite	- 13,3	- 12,3	- 7,9
Autres produits et charges financiers	- 23,3	- 3,7	- 7,1
TOTAL	- 36,6	- 16,0	- 15,0

NOTE 10. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Principes comptables

Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et de taux identifiés, sont comptabilisés dans les comptes du Groupe selon le principe de la comptabilité de couverture.

En matière de risque de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan comme couvertures de juste valeur et les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures comptabilisés comme couvertures de flux futurs dont la réalisation est jugée hautement probable.

Tous les instruments dérivés de couverture de change sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché, même ceux couvrant les achats et ventes de la période suivante. Ainsi la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est comptabilisée de la façon suivante :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de la valeur temps des couvertures à terme est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes ;
- la variation de la valeur de marché liée aux variations du cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de clôture est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes. Toute inefficacité résiduelle est reconnue directement en résultat.

En application de la comptabilité de couverture, l'écart de change relatif aux stocks non encore vendus est différé au bilan dans les stocks. De même, lorsque les immobilisations achetées en devises font l'objet d'une couverture de change, elles sont valorisées au bilan sur la base du cours de couverture.

Le Groupe peut être amené à couvrir certains investissements dans des entreprises étrangères. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures affectent directement les capitaux propres consolidés, dans le poste Réserves de conversion.

S'agissant du risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des swaps de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à leur valeur de marché. Les swaps ou caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne Autres éléments du résultat global.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

10.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du Groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir avant la fin de l'année une part significative du risque de change de l'année suivante par des instruments dérivés sur la base des budgets d'exploitation de chaque filiale.

L'ensemble des flux futurs du Groupe en devises fait l'objet de prévisions détaillées sur l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devise de chaque filiale. La durée d'utilité de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du Groupe. Les instruments dérivés de change sont négociés par FINVAL ou, de manière exceptionnelle, directement par des filiales du Groupe, ces opérations étant soumises au contrôle de la Trésorerie du Groupe.

FINVAL en tant qu'entreprise non financière est soumise à la réglementation EMIR. Ce règlement publié par la Commission européenne en septembre 2012 vise à faire évoluer les marchés de gré à gré vers plus de centralisation, dont les principaux enjeux sont l'amélioration de la transparence des marchés, la régulation des transactions et la diminution du risque systémique grâce à un mécanisme de garantie. Les sociétés du Groupe devant par ailleurs emprunter et placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

En raison de la politique de couverture du risque de change du Groupe d'une part significative des besoins annuels de l'année suivante avant la fin de l'année, la sensibilité du résultat aux variations du cours des devises au 31 décembre reste marginale. L'impact d'une variation du cours des devises sur la réserve de couverture de flux futurs relative au change est donné en note 11.3.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Nominal			Valeurs de marché		
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Changes à terme						
Achat EURO contre devises	2 940,2	2 959,1	2 552,5	95,4	- 75,8	- 54,8
EUR/CNY	937,5	678,8	452,1	7,0	- 5,7	- 9,2
EUR/USD	343,5	370,5	319,2	30,2	- 3,1	- 12,9
EUR/GBP	308,9	241,1	295,5	1,1	- 16,4	2,6
EUR/HKD	210,1	166,5	87,6	54,2	- 12,8	- 22,9
EUR/RUB	186,3	268,2	238,7	10,2	- 12,9	5,5
EUR/MXN	137,7	196,6	171,7	- 4,1	- 6,4	- 2,9
EUR/AUD	89,5	93,9	87,8	- 3,9	- 1,4	1,8
EUR/CAD	71,5	140,0	119,4	1,8	- 3,0	2,7
EUR/BRL	70,9	85,4	63,2	0,6	0,0	- 4,1
EUR/TRY	65,0	67,9	62,4	- 0,2	- 3,0	- 7,1
EUR/Devises Asie Pacifique	291,0	252,5	288,0	4,1	- 8,3	- 9,4
EUR/Devises Europe de l'Est	20,8	92,5	66,7	0,5	- 1,1	- 0,7
EUR/Autres Devises	207,5	305,2	300,1	- 6,1	- 1,7	1,7
Achat USD contre devises	268,5	414,0	377,9	- 12,1	1,2	9,0
USD/Autres Devises	148,8	188,9	161,7	- 2,8	- 1,8	1,5
USD/Devises Amérique Latine	68,3	132,9	126,8	- 5,7	4,0	2,1
USD/CAD	51,4	92,2	89,3	- 3,6	- 1,0	5,3
Vente USD contre devises	138,1	199,8	185,3	- 16,1	- 0,7	3,0
USD/Devises Asie Pacifique	138,1	199,8	185,3	- 16,1	- 0,7	3,0
USD/Autres Devises	-	-	-	-	-	-
Autres couples de Devises	481,2	727,2	1 073,6	2,7	- 4,2	0,8
TOTAL CHANGES À TERME	3 828,1	4 300,0	4 189,2	70,0	- 79,5	- 42,0
Options de change						
Options EUR/CNY	101,1	63,5	100,9	3,6	1,7	2,3
Options EUR/RUB	62,2	-	-	7,4	-	-
Options EUR/USD	37,7	40,9	-	2,9	0,7	-
Options EUR/BRL	26,0	9,9	35,4	2,1	0,8	1,8
Options EUR/MXN	21,8	-	-	0,5	-	-
Options EUR/TRY	9,4	19,7	31,4	1,5	1,2	4,1
Options EUR/GBP	-	33,3	-	-	0,3	-
Options EUR/Autres devises	-	-	-	-	-	-
Autres couples de devises	18,6	7,8	22,8	0,6	0,6	0,9
TOTAL OPTIONS DE CHANGE	276,7	175,1	190,6	18,6	5,3	9,1
Dont options achetées	276,7	175,1	190,6	18,6	5,3	9,1
TOTAL	4 104,8	4 475,2	4 379,8	88,6	- 74,2	- 32,9

Les valeurs de marché par nature de couverture se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Couvertures de juste valeur ⁽¹⁾	20,4	- 25,6	- 9,7
Couvertures de flux futurs	68,2	- 48,6	- 23,2
TOTAL	88,6	- 74,2	- 32,9

(1) Les couvertures de juste valeur concernent les risques liés à la devise pour les créances et dettes d'exploitation ainsi que pour les opérations de placement/financement en devises.

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Le Groupe n'a pas de positions en devises significatives non couvertes au bilan.

10.2. Pertes et gains de change

Principes comptables

Les pertes et gains de change constatés sur les charges et produits d'exploitation en devises résultant de l'écart entre

la valorisation au cours du jour de la transaction et le cours du jour du règlement, après prise en compte des dérivés de couverture, sont affectés directement aux différentes lignes de charges et produits concernés.

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Valeur temps	- 87,6	- 126,9	- 76,7
Autres écarts de change	94,0	- 63,2	87,1
TOTAL	6,4	- 190,1	10,4

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultat, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement 13,3 millions d'euros, - 9,2 millions d'euros et - 4,3 millions d'euros et pour 2020, 2019 et 2018.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Coût des ventes	6,4	- 161,9	13,2
Frais de recherche et innovation	- 2,1	16,5	- 6,2
Frais publi-promotionnels	1,2	- 25,5	1,9
Frais commerciaux et administratifs	0,9	- 19,3	1,6
PERTES ET GAINS DE CHANGE	6,4	- 190,1	10,4

10.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas, à fin 2020 comme à fin 2019 et 2018, d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

10.4. Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un impact direct positif sur le coût de l'endettement financier net de + 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre un effet direct positif de + 45,3 millions d'euros au 31 décembre 2019 et un effet direct positif de + 28,3 millions d'euros au 31 décembre 2018, après prise en compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés, et en considérant que le montant total de la dette nette/trésorerie nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivées à échéance sont remplacées par du taux variable.

L'incidence d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur la juste valeur des dettes financières à taux fixe du Groupe, après prise en compte des instruments dérivés de taux, s'il en existe, peut être estimée à - 1,0 million d'euros au 31 décembre 2020 contre - 0,9 million d'euros au 31 décembre 2019 et - 0,4 million d'euros au 31 décembre 2018.

10.5. Risque de contrepartie

Le Groupe privilégie les relations financières avec les banques de taille internationale bénéficiant des meilleures notations auprès d'agences spécialisées. Dès lors, le Groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

10.6. Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe peut être apprécié au travers de la dette financière à court terme représentée par l'encours de son programme de titres négociables à court terme. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 5 363,0 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

10.7. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 31 décembre 2020, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 9.2.).

Au 31 décembre 2020, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 9 304,5 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 78,7 euros du 31 décembre 2020 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 930,4 millions d'euros avant impôt.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 595,5 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 89,62 euros du 31 décembre 2019 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 059,5 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2018, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 8 945,0 millions d'euros (note 9.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 75,66 euros du 31 décembre 2018 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 894,5 millions d'euros avant impôt.

10.8. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros 31 décembre 2020	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		183,0		183,0
Actions Sanofi	9 304,5			9 304,5
Valeurs mobilières de placement	3 739,9			3 739,9
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 044,4	183,0		13 227,4
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		94,9		94,9
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR		94,9		84,9

En millions d'euros 31 décembre 2019	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		49,2		49,2
Actions Sanofi	10 595,5			10 595,5
Valeurs mobilières de placement	3 042,4			3 042,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 637,9	49,2	-	13 687,1
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		123,6		123,6
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	123,6	-	123,6

En millions d'euros 31 décembre 2018	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		149,6		149,6
Actions Sanofi	8 945,0			8 945,0
Valeurs mobilières de placement	1 899,8			1 899,8
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 844,8	149,6	-	10 994,4
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		182,5		182,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	182,5	-	182,5

10.9. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers résultant des opérations de couverture de change et/ou de taux avec nos contreparties bancaires ne sont pas compensés au bilan car il s'agit de contrats FBF (Fédération Bancaire Française) ou ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) qui ne prévoient pas de compensation hors le cas de défaillance de l'une des parties contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de compensation au bilan d'IAS 32.

Si la compensation des contrats était réalisée par contrepartie bancaire, l'actif et le passif auraient été minorés de 75,5 millions d'euros, 48,8 millions d'euros et 65,5 millions d'euros et respectivement en 2020, 2019 et 2018.

NOTE 11. Capitaux propres – Résultat par action

11.1. Capital social

Le capital se compose de 559 871 580 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2020, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 465 796 actions, à l'émission de 452 979 actions au titre des programmes d'actionnariat salarié et d'actions gratuites à hauteur de 835 600 actions.

Le capital se composait de 558 117 205 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2019, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 785 408 actions, à l'émission de 8 actions au titre du programme d'actionnariat salarié, d'actions gratuites à hauteur de 706 262 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 3 771 125 actions.

Le capital se composait de 560 396 652 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2018, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 919 474 actions et d'actions gratuites à hauteur de 993 765 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 2 497 814 actions et au Plan d'Actionnariat Salarié pour 462 139 actions.

11.2. Actions auto-détenues

Principes comptables

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

a) Année 2020

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2020 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2020	558 117 205		558 117 205
Annulation	-		-
Levées options et actions gratuites	1 754 375		1 754 375
Rachats d'actions propres	-		-
AU 31.12.2020	559 871 580		559 871 580

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2020 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2020	-	-	-	-
Annulation				
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres				
AU 31.12.2020	-	-	-	-
<i>En millions d'euros</i>	-	-	-	

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Notes annexes aux comptes consolidés

b) Année 2019

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2019	560 396 652	- 771 125	559 625 527
Annulation	- 3 771 125	3 771 125	
Levées options et actions gratuites	1 491 678		1 491 678
Rachats d'actions propres		- 3 000 000	- 3 000 000
AU 31.12.2019	558 117 205	-	558 117 205

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2019		771 125	771 125	56,5
Annulation	- 3 000 000	- 771 125	- 3 771 125	- 56,5
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	3 000 000		3 000 000	
AU 31.12.2019	-	-	-	-
<i>En millions d'euros</i>	-	-	-	

c) Année 2018

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2018 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2018	560 519 088	- 771 125	559 747 963
Annulation	- 2 497 814	2 497 814	
Levées options et actions gratuites	2 375 378		2 375 378
Rachats d'actions propres		- 2 497 814	- 2 497 814
AU 31.12.2018	560 396 652	- 771 125	559 625 527

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2018 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	<i>En millions d'euros</i>
Au 01.01.2018		771 125	771 125	56,5
Annulation	- 2 497 814		- 2 497 814	
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	2 497 814		2 497 814	
Au 31.12.2018	-	771 125	771 125	56,5
<i>En millions d'euros</i>	-	56,5	56,5	

11.3. Autres éléments du résultat global

Les tableaux suivants détaillent par nature les mouvements sur ces éléments :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Titres à la juste valeur par résultat global			
Réserve à l'ouverture	6 562,3	4 911,7	4 461,2
Variations de juste valeur de la période	- 1 269,1	1 650,6	450,5
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	5 293,2	6 562,3	4 911,7

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Couverture de flux futurs – change			
Réserve à l'ouverture	44,8	41,7	101,0
Changement de méthode comptable ⁽¹⁾	-	-	1,0
Variations de juste valeur de la période	78,7	201,8	54,2
Variations de juste valeur constatées en résultat	50,3	- 198,7	- 114,5
Sortie de périmètre	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	173,8	44,8	41,7

(1) IFRS 9 « Instruments Financiers » (note 1).

Le tableau suivant détaille la variation de plus ou moins 10 % de l'euro et du dollar US contre les autres devises sur la réserve de couverture des flux futurs de change et la valeur de marché des instruments de couverture :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Effet hausse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	344,5	323,1	277,8
Effet baisse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	- 324,2	- 301,9	- 258,7
Effet hausse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	- 43,7	- 27,0	- 16,1
Effet baisse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	54,9	41,2	27,7

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Couverture de flux de trésorerie – taux d'intérêt			
Réserve à l'ouverture	-	-	-
Variations de juste valeur de la période	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat	-	-	-
RÉSERVE À LA CLÔTURE	-	-	-

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Gains et pertes actuariels et effet du plafonnement des actifs			
Réserve à l'ouverture	- 1 058,2	- 730,5	- 671,8
Gains/(pertes) actuariels de la période	- 224,4	- 327,7	- 58,5
Effet du plafonnement des actifs	- 1,1	-	-
Sortie de périmètre et autres	-	-	- 0,2
RÉSERVE À LA CLÔTURE	- 1 283,7	- 1 058,2	- 730,5

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Autres éléments du résultat global			
Réserve brute	4 183,2	5 548,8	4 222,9
Effet d'impôt associé	121,4	46,9	19,2
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT	4 304,5	5 595,8	4 242,1

11.4. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action

Principes comptables

Le calcul des résultats nets par action est établi selon les règles édictées par IAS 33.

Les résultats nets par action sont obtenus à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en minoration des capitaux propres.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites ayant un effet dilutif selon la « méthode du rachat d'actions » : les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

11.4.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net part du groupe :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Résultat net – part du groupe	3 563,4	3 750,0	3 895,4
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	3,5	- 14,0	- 2,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	89,8	142,8	-
Coûts de restructuration	382,1	120,2	85,1
Autres	233,5	187,5	12,3
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 161,5	165,0	- 25,1
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	-	- 0,1	-
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	- 11,8	5,5	32,7
Effet de la baisse de taux aux États-Unis	-	-	- 10,1
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	4 099,0	4 356,9	3 987,6

11.4.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

2020	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 563,4	559 101 322	6,37
Options d'achats et de souscriptions	-	274 942	-
Actions gratuites	-	2 259 699	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 563,4	561 635 963	6,34

2019	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 750,0	559 739 718	6,70
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 750,0	562 813 129	6,66

2018	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 895,4	559 603 188	6,96
Options d'achats et de souscriptions	-	1 155 173	-
Actions gratuites	-	2 340 145	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 895,4	563 098 506	6,92

11.4.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

2020	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action <i>(en euros)</i>
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 099,0	559 101 322	7,33
Options d'achats et de souscriptions	-	274 942	-
Actions gratuites	-	2 259 699	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 099,0	561 635 963	7,30

2019	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action <i>(en euros)</i>
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 356,9	559 739 718	7,78
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 356,9	562 813 129	7,74

2018	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action <i>(en euros)</i>
Résultat net hors éléments non récurrents par action	3 987,6	559 603 188	7,13
Options d'achats et de souscriptions	-	1 155 173	-
Actions gratuites	-	2 340 145	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	3 987,6	563 098 506	7,08

11.4.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

Au 31 décembre 2020, 55 469 643 actions sont détenues au nominatif depuis 2 ans donnant droit au paiement d'un dividende majoré de 10 %.

NOTE 12. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

12.1. Provisions pour risques et charges

Principes comptables

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des coûts de restructuration, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation tels que les ruptures de contrats, les reprises de produits et des risques sociaux.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des risques.

Les provisions pour risques et charges sont classées selon leur nature en *Passifs non courants* ou en *Passifs courants*. Les provisions concernant des risques ou litiges devant se régler dans les douze mois suivant la clôture ou celles liées au cycle normal d'exploitation (*i.e.* retours produits) sont présentées dans les *Passifs courants*. Les autres provisions pour risques et charges sont présentées dans les *Passifs non courants*.

12.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Provisions pour risques et charges	56,8	56,9	47,6
Provisions non courantes ⁽¹⁾	56,8	56,9	47,6
Provisions pour risques et charges courantes	1 224,7	1 117,8	979,8
Provisions pour restructurations	235,1	112,9	102,1
Provisions pour retour de produits	352,4	351,1	316,8
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	637,3	653,7	560,9
TOTAL	1 281,6	1 174,7	1 027,4

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, les titres mis en équivalence lorsque la quote-part de l'actif net est négative, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence (note 12.2.2.a et b).

12.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

Pour l'exercice 2020 la variation s'analyse comme suit :

En millions d'euros	31.12.2018	31.12.2019	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2020
Provisions pour restructurations	102,1	112,9	261,9	- 110,9	- 15,7	- 13,1	235,1
Provisions pour retour de produits	316,8	351,1	300,4	- 227,0	- 49,4	- 22,7	352,4
Autres provisions pour risques et charges	608,5	710,7	219,0	- 133,8	- 58,8	- 43,0	694,1
TOTAL	1 027,4	1 174,7	781,3	- 471,7	- 123,9	- 78,8	1 281,6

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
• Résultat d'exploitation	498,8	- 357,6	- 108,1
• Autres produits et charges	282,5	- 114,1	- 15,8
• Résultat financier	-	-	-

Pour l'exercice 2019, la variation s'analysait comme suit :

En millions d'euros	31.12.2017	31.12.2018	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2019
Provisions pour restructurations	146,0	102,1	89,1	- 58,7	- 13,3	- 6,4	112,9
Provisions pour retour de produits	303,6	316,8	301,0	- 233,6	- 38,6	5,5	351,1
Autres provisions pour risques et charges	623,6	608,5	278,9	- 127,7	- 62,2	13,2	710,7
TOTAL	1 073,2	1 027,4	669,0	- 420,0	- 114,1	12,4	1 174,7

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
● Résultat d'exploitation	530,7	- 360,0	- 100,8
● Autres produits et charges	138,3	- 60,0	- 13,3
● Résultat financier	-	-	-

Pour l'exercice 2018, la variation s'analysait comme suit :

En millions d'euros	31.12.2016	31.12.2017	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2018
Provisions pour restructurations	47,5	146,0	48,7	- 83,7	- 7,5	- 1,4	102,1
Provisions pour retour de produits	323,4	303,6	294,7	- 248,3	- 39,3	6,0	316,8
Autres provisions pour risques et charges	559,1	623,6	287,8	- 130,8	- 167,3	- 4,8	608,5
TOTAL	930,0	1 073,2	631,2	- 462,8	- 214,1	- 0,1	1 027,4

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
● Résultat d'exploitation *	580,5	- 356,1	- 191,8
● Autres produits et charges	50,7	- 106,7	- 7,6
● Résultat financier *	-	-	- 14,8

* Dont litige IPI en dotation pour 46,9 millions d'euros et reprise sans coût pour 114,3 millions d'euros en exploitation et 14,8 millions d'euros en financier (voir note 12.2.1.).

12.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

12.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil – Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus et la provision constituée a, en conséquence, été reprise sur 2018.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 505 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque en prenant en considération une assiette de la taxe basée sur la moyenne des prix pratiqués par ses filiales et non sur la totalité de son chiffre d'affaires envers les tiers.

Inde – Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2015/16 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 162,4 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Europe – Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises et espagnoles en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

12.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le conseil d'État qui a été reportée plusieurs fois, a finalement eu lieu le 17 novembre 2020. La décision devrait être rendue fin 2021.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et deancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de Cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'Appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue fin 2021.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 31 décembre 2020, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours à fin 2020 sont provisionnés à hauteur de 189,5 millions d'euros contre 189,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 189,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 13. Engagements hors bilan

13.1. Engagements de location

Ils s'élèvent à 257,5 millions d'euros au 31 décembre 2020, 230,7 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 2 582,1 millions d'euros au 31 décembre 2018 dont :

- 44,3 millions à moins d'un an au 31 décembre 2020 contre 41,8 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 512,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;
- 72,3 millions d'euros de 1 à 5 ans au 31 décembre 2020 contre 48,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 1 422,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;
- 140,9 millions d'euros à plus de 5 ans au 31 décembre 2020 contre 140,4 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 646,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

13.2. Autres engagements hors bilan

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 9.1.10.

Les autres engagements hors bilan significatifs ont été identifiés et chiffrés. Ils sont pour l'essentiel à moins d'un an et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Garanties données ⁽¹⁾	326,5	398,5	380,8
Garanties reçues	73,6	80,3	63,7
Commandes d'investissements ⁽²⁾	255,6	329,6	303,2
Obligations d'achats dans le cadre de contrats d'approvisionnement	972,8	871,0	932,8

(1) Il s'agit essentiellement de garanties données à des administrations ou sur des prêts consentis à des tiers partenaires du Groupe, ainsi que l'engagement net pris envers la Fondation L'Oréal pour son programme pluriannuel et l'engagement résiduel de versement au fond dédié à la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame.

(2) Malgré leur caractère stratégique, chacun de ces investissements pris individuellement n'est pas d'un montant significatif, à l'échelle du Groupe, pour justifier une information spécifique.

13.3. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

Les risques identifiés au 31 décembre 2020 n'ont pas de caractère significatif.

NOTE 14. Transactions entre parties liées

14.1. Transactions avec les entreprises associées (Parties liées)

Les sociétés mises en équivalence comprennent uniquement des co-entreprises.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Les principales transactions et soldes avec les parties liées se présentent comme suit :

En millions d'euros	2020	2019	2018
Ventes de biens et de services	-	-	0,1
Charges et produits financiers	-	-	-

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Créances d'exploitation	-	0,0	0,1
Dettes d'exploitation	-	0,1	0,1
Créances financières nettes	0,1	0,1	0,1

14.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

L'Oréal a été informé que les membres du groupe familial Bettencourt Meyers, ainsi que M. Jean-Paul Agon pour 100 actions, ont signé le 16 décembre 2016 des engagements de conservation dans le cadre de la loi Dutreil portant sur 185 704 189 actions L'Oréal représentant 33,065 % du capital et des droits de vote de la Société à la date de l'engagement.

Ces engagements de conservation ont été conclus en application des articles 787 B et 885 I bis du Code général des impôts pour une durée de deux ans renouvelable tacitement par périodes d'un an. Ils ne comportent aucun droit préférentiel de cession ou d'acquisition en faveur des signataires et ne sont pas constitutifs d'une action de concert vis-à-vis de la Société.

Il n'existe pas en 2020 d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe en dehors de l'opération décrite ci-dessus.

NOTE 15. Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

HONORAIRES DE L'EXERCICE 2020

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,1	50 %	n/a	n/a	1,4	57 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,8	36 %	3,9	40 %	0,6	24 %	4,7	94 %
Sous-total	1,9	86 %	3,9	40 %	2,0	81 %	4,7	94 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,3	14 %	3,3	32 %	0,4	19 %	0,0	0 %
Filiales intégrées globalement	0,0	0 %	2,9	28 %	0,0	0 %	0,3	6 %
Sous-total	0,3	14 %	6,2	60 %	0,4	19 %	0,3	6 %
TOTAL	2,2	100 %	10,2	100 %	2,4	100 %	5,0	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

HONORAIRES DE L'EXERCICE 2019

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,1	50 %	n/a	n/a	1,4	57 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,8	36 %	4,0	41 %	0,7	28 %	4,7	93 %
Sous-total	1,9	86 %	4,0	41 %	2,1	85 %	4,7	93 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,3	13 %	2,6	27 %	0,3	14 %	-	-
Filiales intégrées globalement	0,0	1 %	3,2	32 %	0,0	0 %	0,4	7 %
Sous-total	0,3	14 %	5,8	59 %	0,3	15 %	0,4	7 %
TOTAL	2,2	100 %	9,8	100 %	2,4	100 %	5,1	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

NOTE 16. Opération d'acquisition/cession en cours

Le 11 décembre 2020, L'Oréal a annoncé son intention de céder au groupe Superga le site de production de Cosmeurop, situé à Strasbourg.

NOTE 17. Événements post-clôture

Le 23 décembre 2020, L'Oréal a annoncé avoir signé un accord en vue de l'acquisition de la société japonaise Takami Co. Cette société développe et commercialise sous licence les produits de la marque de soin de la peau Takami, appartenant au Docteur Hiroshi Takami, fondateur des deux cliniques dermatologiques éponymes à Tokyo. À cette occasion, L'Oréal a également renouvelé pour une très longue durée le contrat de licence de marque avec le Docteur Takami et signé un contrat de collaboration avec les cliniques Takami. Cette acquisition a été finalisée le 1^{er} février 2021.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'Administration.

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020

5.7. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2020

5.7.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% intérêt
ATELIER COLOGNE (SOUS-GROUPE)	France	100,00
AZZARO MUGLER BEAUTÉ FRANCE	France	100,00
AZZARO MUGLER BEAUTÉ UK LIMITED	Grande-Bretagne	100,00
BCI BIO COSMETICS INTERNATIONAL GMBH	Allemagne	100,00
BEAUTÉ, RECHERCHE & INDUSTRIES	France	100,00
BEAUTYCOS INTERNATIONAL COMPANY LIMITED	Chine	100,00
BEAUTYLUX INTERNATIONAL COSMETICS (SHANGHAI) CO LTD	Chine	100,00
BIO THERM	Monaco	99,80
BOLD BUSINESS OPPORTUNITIES FOR L'ORÉAL DEVELOPMENT	France	100,00
CANAN KOZMETIK SANAYI VE TICARET A.S.	Turquie	100,00
CENTRE LOGISTIQUE D'ESSIGNY OU CLOE	France	100,00
CENTRE THERMAL DE LA ROCHE-POSAY	France	100,00
COBELSA COSMETICOS, S.A.	Espagne	100,00
COLORIGHT LTD	Israël	100,00
COMPAGNIE THERMALE HOTELIERE ET FINANCIERE – C.T.H.F.	France	99,98
COMPTOIR LAINIER AFRICAIN	Maroc	100,00
COSBEL S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
COSMELOR LTD	Japon	100,00
COSMEPHIL HOLDINGS CORPORATION PHILIPPINES	Philippines	100,00
COSMETIL	Maroc	49,80
COSMETIQUE ACTIVE INTERNATIONAL – CAI	France	100,00
COSMETIQUE ACTIVE PRODUCTION – C.A.P.	France	100,00
COSMEUROP	France	100,00
DIGIT INVEST IMMOBILIER	France	100,00
EGYPTELORE LLC	Égypte	100,00
ELEBELLE (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
EPISKIN	France	99,89
EPISKIN BRASIL BIOTECNOLOGIA EIRELI	Brésil	99,89
ERWITON S.A.	Uruguay	100,00
FAPAGAU & CIE	France	100,00
FAPROREAL	France	100,00
FINVAL	France	100,00
FITNE GESUNDHEIT UND WELLNESS GMBH	Allemagne	100,00
FRABEL S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
GEMEY PARIS – MAYBELLINE NEW YORK	France	100,00
GUANGZHOU L'OREAL BUYCOOR INTERNET SCIENCE & TECHNOLOGY CO., LTD	Chine	100,00
HELENA RUBINSTEIN ITALIA S.P.A.	Italie	100,00
HOLDIAL	France	100,00
INTERBEAUTY COSMETICS LTD	Israël	92,97
INTERBEAUTY PRODUCTS LIMITED	Kenya	100,00
JSC L'OREAL	Russie	100,00
KOSMEPOL SP. Z.O.O.	Pologne	100,00
L & J RE	France	100,00
L'OREAL TRAVEL RETAIL AMERICAS, INC.	États-Unis	100,00
LA ROCHE-POSAY LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE	France	99,98
LABORATOIRE SANOFLORE	France	100,00
LABORATORIOS DE COSMETICOS VOGUE S.A.S.	Colombie	100,00
LIBRAMONT ENERGIES VERTES – LEV	Belgique	100,00
LOA1	France	100,00
LOA3	France	100,00
LOA6	France	100,00
LOA10	France	100,00
LOGISTICA 93 S.R.L.	Italie	100,00
LOGO-BAU GMBH & CO GRÜNDSTÜCKSV ERWALTUNGS KG	Allemagne	100,00

Sociétés	Siège	% intérêt
LOGO-BAU VERWALTUNGS GMBH	Allemagne	100,00
LOGOCOS NATURKOSMETIK AG	Allemagne	100,00
L'OREAL (CHINA) CO. LTD	Chine	100,00
L'OREAL (THAILAND) LIMITED	Thaïlande	100,00
L'OREAL (UK) LIMITED	Grande-Bretagne	100,00
L'OREAL ADRIA D.O.O.	Croatie	100,00
L'OREAL ARGENTINA SOCIEDAD ANONIMA	Argentine	100,00
L'OREAL AUSTRALIA PTY LTD	Australie	100,00
L'OREAL BALKAN D.O.O.	Serbie	100,00
L'OREAL BALTIC SIA	Lettonie	100,00
L'OREAL BANGLADESH LIMITED	Bangladesh	100,00
L'OREAL BELGILUX S.A.	Belgique	100,00
L'OREAL BRASIL COMERCIAL DE COSMETICOS LTDA	Brésil	100,00
L'OREAL BRASIL PESQUISAS E INOVACAO LTDA	Brésil	100,00
L'OREAL BULGARIA EOOD	Bulgarie	100,00
L'OREAL CANADA, INC.	Canada	100,00
L'OREAL CENTRAL AMERICA S.A.	Panama	100,00
L'OREAL CENTRAL WEST AFRICA LTD	Nigeria	100,00
L'OREAL CESKA REPUBLIKA S.R.O.	République tchèque	100,00
L'OREAL CHILE S.A.	Chili	100,00
L'OREAL COLOMBIA S.A.S.	Colombie	100,00
L'OREAL COSMETICS INDUSTRY S.A.E.	Égypte	100,00
L'OREAL COTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	100,00
L'OREAL DANMARK A/S	Danemark	100,00
L'OREAL DEUTSCHLAND GMBH	Allemagne	100,00
L'OREAL EAST AFRICA LIMITED	Kenya	100,00
L'OREAL ECUADOR S.A.	Équateur	100,00
L'OREAL EGYPT LLC	Égypte	100,00
L'OREAL ESPANA S.A.	Espagne	100,00
L'OREAL FINLAND OY	Finlande	100,00
L'OREAL GUATEMALA S.A.	Guatemala	100,00
L'OREAL HELLAS S.A.	Grèce	100,00
L'OREAL HONG KONG LIMITED	Hong Kong	100,00
L'OREAL INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	100,00
L'OREAL INVESTMENTS B.V.	Pays-bas	100,00
L'OREAL ITALIA S.P.A.	Italie	100,00
L'OREAL KAZAKHSTAN LIMITED LIABILITY PARTNERSHIP	Kazakhstan	100,00
L'OREAL KOREA LIMITED	Corée	100,00
L'OREAL LIBAN SAL	Liban	99,98
L'OREAL LIBRAMONT	Belgique	100,00
L'OREAL MAGYARORSZAG KOZMETIKAI KFT	Hongrie	100,00
L'OREAL MALAYSIA SDN BHD	Malaisie	100,00
L'OREAL MANUFACTURING MIDRAND (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'OREAL MAROC	Maroc	50,00
L'OREAL MEXICO S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'OREAL MEXICO SERVICIOS S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'OREAL MIDDLE EAST	Émirats arabes unis	100,00
L'OREAL NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	100,00
L'OREAL NEW ZEALAND LIMITED	Nouvelle-Zélande	100,00
L'OREAL NORGE A/S	Norvège	100,00
L'OREAL ÖSTERREICH GMBH	Autriche	100,00
L'OREAL PAKISTAN PRIVATE LIMITED	Pakistan	100,00
L'OREAL PANAMA COMERCIAL S.A.	Panama	100,00
L'OREAL PANAMA S.A.	Panama	100,00
L'OREAL PERU S.A.	Pérou	100,00
L'OREAL PHILIPPINES, INC.	Philippines	100,00
L'OREAL POLSKA SP. Z.O.O.	Pologne	100,00
L'OREAL PORTUGAL UNIPessoal, LDA	Portugal	100,00
L'OREAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL	France	100,00
L'OREAL PRODUKTION DEUTSCHLAND BETEILIGUNGS GMBH	Allemagne	100,00

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020

Sociétés	Siège	% intérêt
L'OREAL PRODUKTION DEUTSCHLAND GMBH & CO KG	Allemagne	100,00
L'OREAL ROMANIA SRL	Roumanie	100,00
L'OREAL SAIPO INDUSTRIALE S.P.A.	Italie	100,00
L'OREAL SAUDI ARABIA	Arabie saoudite	75,00
L'OREAL SINGAPORE PTE LTD	Singapour	100,00
L'OREAL SLOVENIJA KOZMETIKA D.O.O.	Slovénie	100,00
L'OREAL SLP S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'OREAL SOUTH AFRICA HOLDINGS (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'OREAL SUISSE S.A.	Suisse	100,00
L'OREAL SVERIGE AB	Suède	100,00
L'OREAL TAIWAN CO., LTD.	Taiwan	100,00
L'OREAL TÜRKIYE KOZMETIK SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	Turquie	100,00
L'OREAL UAE GENERAL TRADING LLC	Émirats arabes unis	100,00
L'OREAL UKRAINE	Ukraine	100,00
L'OREAL URUGUAY S.A.	Uruguay	100,00
L'OREAL USA, INC. (SOUS-GROUPE)	États-Unis	100,00
L'OREAL VERWALTUNGS GMBH	Allemagne	100,00
L'OREAL VIETNAM CO. LTD	Vietnam	100,00
L'OREAL WEST AFRICA LIMITED	Ghana	100,00
MAGIC HOLDINGS (SOUS-GROUPE)	Chine	100,00
MASRELOR LLC	Égypte	100,00
MATRIX DISTRIBUTION GMBH	Allemagne	100,00
MODIFACE INC.	Canada	100,00
MUGLER FASHION	France	100,00
NANDA CO. LTD	Corée	100,00
NANDA JAPAN K.K.	Japon	100,00
NIHON L'OREAL KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NLO KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NOVEAL	France	100,00
NYX PROFESSIONAL MAKEUP SPRL/BVBA	Belgique	100,00
P.T. L'OREAL INDONESIA	Indonésie	100,00
P.T. YASULOR INDONESIA	Indonésie	100,00
PRESTIGE ET COLLECTIONS INTERNATIONAL	France	100,00
PROCOSA PRODUCTOS DE BELEZA LTDA	Brésil	100,00
PRODUCTOS CAPILARES L'OREAL S.A.	Espagne	100,00
REAL CAMPUS BY L'OREAL	France	100,00
REDKEN FRANCE	France	100,00
RETAIL EXCELLENCE 4	France	100,00
SCENTAL LIMITED	Hong Kong	100,00
SHANGHAI EPISKIN BIOTECHNOLOGY CO. LTD	Chine	99,89
SHANGHAI L'OREAL INTERNATIONAL TRADING CO. LTD	Chine	100,00
SHU UEMURA COSMETICS INC.	Japon	100,00
SICOS & CIE	France	100,00
SLP ASISTENCIA S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
SOCIETE HYDROMINERALE DE LA ROCHE-POSAY	France	99,98
SOPROCOS	France	100,00
SOPROREAL	France	100,00
SPARLYS	France	100,00
THERMES DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS LE FAYET	France	100,00
YICHANG TIANMEI INTERNATIONAL COSMETICS CO LTD	Chine	100,00

5.7.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	% intérêt
INNEOV ARGENTINA S.A.	Argentine	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV HELLAS A.E.	Grèce	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV MEXICO S.A. DE C.V.	Mexique	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV TAIWAN CO. LTD	Taiwan	50,00 ⁽¹⁾
LIPP DISTRIBUTION	Tunisie	49,00
NUTRICOS TECHNOLOGIES	France	50,00 ⁽¹⁾
SCI GOLF DU CONNETABLE	France	38,12

(1) Sociétés communes avec Nestlé.

5.8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020

L'ORÉAL

14, rue Royale
75008 Paris

À l'Assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société L'ORÉAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
Évaluation des actifs incorporels	
<i>Voir note 7.1 – Écarts d'acquisition, note 7.2 – Autres Immobilisations incorporelles, note 7.3 – Tests de dépréciation des actifs incorporels et note 4 – Autres produits et charges opérationnels, de l'annexe aux comptes consolidés</i>	
<p>Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles inscrite dans les comptes consolidés s'élève à 13 870 millions d'euros, soit 32 % des actifs. Ces actifs sont essentiellement composés des écarts d'acquisition et des marques à durée de vie indéfinie non amorties, comptabilisés lors des regroupements d'entreprises.</p> <p>Le Groupe a l'obligation de s'assurer, en cas d'indice de perte de valeur, et au moins une fois par an, que la valeur comptable de ces actifs n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur (test de dépréciation).</p> <p>Les valeurs recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans (période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Les principales hypothèses prises en compte dans l'évaluation de la valeur recouvrable concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la progression des chiffres d'affaires et taux de marge ; • un taux de croissance à l'infini pour le calcul de la valeur terminale, et • des taux d'actualisation fondés sur le coût moyen pondéré du capital, ajustés d'une prime de risque pays si nécessaire. <p>Les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduit à constater de perte de valeur à comptabiliser en 2020.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de notre audit en raison de leur poids relatif dans les comptes consolidés et parce que la détermination de leur valeur recouvrable implique un recours important au jugement de la Direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues.</p>	<p>Nous avons obtenu les tests de dépréciation et les analyses de sensibilité réalisés par la Direction. Nous avons évalué ces dernières, notamment en les rapprochant de nos propres analyses de sensibilité, afin de définir la nature et l'étendue de nos travaux.</p> <p>Nous avons notamment apprécié la qualité du processus d'élaboration et d'approbation des budgets et des prévisions et, pour les tests de dépréciation que nous avons jugés les plus sensibles, le caractère raisonnable des principales estimations, et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la cohérence des projections des chiffres d'affaires et taux de marge par rapport aux performances passées du Groupe et au contexte économique et financier dans lequel le Groupe opère, y compris les impacts liés à la crise résultant de la Covid-19 ; • la corroboration des taux de croissance retenus avec les analyses de performance du marché cosmétique mondial, en tenant compte des spécificités des marchés locaux et canaux de distribution dans lesquels le Groupe opère ; • les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie futurs en comparant les paramètres les composant avec des références externes, avec l'aide de nos experts en évaluation ; • les analyses de sensibilité de la valeur recouvrable par rapport aux principales hypothèses clés retenues présentées par la Direction dans la note 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés et par rapport à nos propres analyses. <p>Nous avons vérifié que les informations données dans les notes annexes aux comptes consolidés sont appropriées.</p>
Évaluation des provisions pour risques et charges (hors provisions pour retour de produits), des passifs d'impôts non courants et des passifs éventuels	
<i>Voir note 6 – Impôts sur les résultats et note 12 – Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs, de l'annexe aux comptes consolidés</i>	
<p>Le Groupe est exposé à différents risques liés à la marche des affaires, notamment des risques de nature fiscale, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (hormis provisions pour retour de produits), des coûts liés au personnel, ainsi que des risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence.</p> <p>Lorsque le montant ou l'échéance peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, ces risques sont provisionnés. Dans le cas contraire, le Groupe présente une information sur les passifs éventuels dans les notes annexes aux comptes consolidés.</p> <p>Les passifs éventuels et litiges en cours significatifs exposent notamment dans la note 12.2.1 la situation de contentieux fiscaux au Brésil et en Inde, pour lesquels les réclamations de l'administration s'élèvent respectivement à 505 et 162 millions d'euros.</p> <p>Les provisions pour risques et charges (hors provisions pour retour de produits) représentent 929 millions d'euros et les passifs d'impôts non courants 398 millions d'euros au 31 décembre 2020.</p> <p>La détermination et l'évaluation de ces éléments constituent un point clé de l'audit, compte tenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du degré élevé de jugement requis de la Direction pour déterminer les risques devant faire l'objet d'une provision et évaluer avec suffisamment de fiabilité les montants à provisionner ; • de l'incidence potentiellement significative de ces provisions sur le résultat du Groupe. 	<p>Afin d'identifier et d'obtenir une compréhension de l'ensemble des litiges et des passifs existants ainsi que des éléments de jugement s'y rapportant, nous nous sommes entretenus, à tous les niveaux de l'organisation, en France et à l'étranger, avec les directions générale, juridique et fiscale. Nous avons corroboré la liste des litiges identifiés avec la cartographie des risques du Groupe présentée par la Direction Juridique au Comité d'audit et les informations fournies par les principaux cabinets d'avocats du Groupe que nous avons interrogés.</p> <p>Concernant les principaux litiges pour lesquels une provision est constituée, nous avons évalué la qualité des estimations de la Direction en considérant les données, les hypothèses et les calculs utilisés. Nous avons également effectué une revue rétrospective en comparant sur les dernières années les montants payés avec les montants antérieurement provisionnés.</p> <p>Nous avons, le cas échéant avec l'aide de nos propres experts, réalisé les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous avons examiné les éléments de procédure et/ou les avis juridiques ou techniques rendus par des cabinets d'avocats ou d'experts externes choisis par la Direction afin d'apprécier le bien-fondé d'une provision ; • nous avons fait, sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, une revue critique des fourchettes d'estimation de risques et nous avons vérifié que les évaluations retenues par la Direction se situent dans ces fourchettes ; • lorsque cela était pertinent, nous avons vérifié la permanence des méthodes utilisées pour ces évaluations. <p>Concernant les passifs éventuels, nous avons, le cas échéant avec l'aide de nos propres experts, examiné les éléments de procédure et/ou les avis juridiques ou techniques rendus par des cabinets d'avocats ou d'experts externes choisis par la Direction afin d'apprécier le bien-fondé d'une absence de provision.</p> <p>Nous avons vérifié que les informations données dans les notes annexes aux comptes consolidés sont appropriées.</p>

5. COMPTES CONSOLIDÉS 2020

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Risque identifié	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires – estimation des éléments portés en déduction du chiffre d'affaires	
<i>Voir note 3 – Principes Comptables – Chiffre d'affaires, de l'annexe aux comptes consolidés</i>	
<p>Le chiffre d'affaires du Groupe est présenté net des retours de produits et des remises, ristournes et autres avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs (tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation).</p> <p>Ces différentes minorations du chiffre d'affaires sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance des ventes sur la base notamment des données statistiques issues de l'expérience passée et des conditions contractuelles.</p> <p>Nous avons considéré que leur estimation à la clôture de l'exercice est complexe (diversité des accords contractuels et des conditions commerciales prévalant sur les différents marchés du Groupe), sensible (le chiffre d'affaires est un indicateur clé dans l'évaluation de la performance du Groupe et de sa Direction) et qu'elle impacte les comptes de manière significative.</p> <p>Elle constitue donc un point clé de l'audit, compte tenu du risque que les retours de produits, remises, ristournes et autres avantages accordés aux clients (distributeurs ou consommateurs) ne soient pas recensés de façon exhaustive et/ou correctement évalués, et que le chiffre d'affaires net ne soit, par conséquent, pas évalué correctement et/ou sur la bonne période.</p>	<p>Nous avons évalué le caractère approprié des principes comptables du Groupe relatifs à la comptabilisation des retours de produits, remises, ristournes et autres avantages accordés aux clients, eu égard au référentiel IFRS.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place dans les entités commerciales du Groupe, permettant d'évaluer et de comptabiliser les éléments de minorations de chiffre d'affaires, notamment à la clôture, et nous avons testé, par échantillonnage, les principaux contrôles de ce dispositif.</p> <p>Des tests substantifs ont par ailleurs été réalisés sur des échantillons représentatifs, afin de vérifier la correcte estimation des retours de produits et des remises, ristournes et autres avantages accordés aux clients. Ces tests ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">• apprécier le caractère approprié des méthodes d'évaluation, en particulier, par une revue critique des hypothèses retenues, le contrôle de la permanence des méthodes et l'analyse du débouclage des provisions de l'exercice antérieur ;• rapprocher les données statistiques issues de l'expérience passée et les conditions contractuelles, aux données figurant dans les systèmes d'information dédiés à la gestion des conditions commerciales ;• vérifier le calcul des charges correspondantes (incluant l'engagement résiduel à la clôture), leur enregistrement en comptabilité et leur présentation dans les comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société L'OREAL par l'Assemblée Générale du 29 avril 2004.

Au 31 décembre 2020, les cabinets PricewaterhouseCoopers Audit et Deloitte & Associés étaient dans la 17^e année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

À Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 février 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Anne-Claire FERRIE

Deloitte & Associés
Frédéric MOULIN

